

REDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.70  
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct — Réel 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**Un nouveau voyage de M. Laval à Berlin.  
Collaboration italo-française en Somalie.  
La formation d'un nouveau cabinet bulgare.  
On s'émeut enfin de la persécution mexicaine.**

Un hebdomadaire français, *Vendémiaire*, vient d'annoncer qu'il est question d'un voyage à Berlin de M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères.

Des négociations, conduites par M. François Poncet, ambassadeur de France à Berlin, seraient actuellement en train, à l'effet de fixer quelques questions préliminaires à ce voyage, qui aurait lieu avant Pâques.

Cette nouvelle a fait l'objet de nombreux commentaires dans les couloirs de la Chambre française, où on la tient pour vraisemblable.

On ajoute que ce voyage sera définitivement décidé durant le séjour du président du Conseil et du ministre des affaires étrangères français à Londres, à la fin du mois. On peut penser, en effet, que, à Londres, les hommes politiques français et anglais examineront de près les problèmes qui touchent aux armements en général, et à ceux de l'Allemagne, en particulier.

On rappelle à ce propos que le paragraphe des accords de Rome relatif aux armements a paru assez ambigu; quelques-uns ont cru y voir une formule grâce à laquelle les armements des puissances seraient arrêtés à leur niveau actuel, y compris les armements de l'Allemagne, si contrairement soient-ils au traité de Versailles. Une formule de ce genre faciliterait évidemment le voyage de M. Laval à Berlin.

On se souvient que le ministre français des affaires étrangères s'est déjà rendu dans la capitale du Reich, il y a quelques années, alors qu'il était président du Conseil, en compagnie de M. Briand, ministre des affaires étrangères. Le régime de l'Allemagne était alors fort différent.

Nul doute que le *Führer* ne soit sensible à l'hommage de la France. En ce qui concerne les résultats pratiques, on peut demeurer sceptique. L'Allemagne est prête à conclure avec la France un pacte de non-agression, comme elle l'a fait avec la Pologne; mais elle ne signera jamais le pacte oriental dans lequel M. Barthou a engagé la France au seul profit de la Russie. Le langage de la presse allemande est en ce moment très monté contre la combinaison franco-soviétique.

Un administrateur colonial français, M. Bernard, a été tué, le 18 janvier, avec 16 militaires et 80 indigènes Issas, par les Aïssamaras, sur le territoire français des Somalis, aux confins de l'Abyssinie.

Il s'agit d'un nouveau raid d'une tribu nomade insoumise, en perpétuel état de guerre, et qui, en décembre dernier, avait envahi le Gondar (territoire italien des Somalis), avait tué deux soldats, puis s'était replié en Ethiopie.

On a rappelé, d'autre part, que, en décembre 1932, des camps d'Issas avaient été attaqués dans la même région par une bande d'Aïssamaras de 200 hommes. Seize Issas avaient été massacrés par les assaillants, qui, finalement mis en déroute, avaient laissé de nombreux morts sur les lieux.

A plusieurs reprises, et, notamment, la semaine dernière, le Conseil de la Société des nations a été saisi d'une demande en réparations formulée par le gouvernement italien.

A cette réclamation viendra sans doute se joindre une plainte française.

Dans ces conditions, on peut se demander si la récente collaboration franco-italienne n'aura pas l'occasion de se manifester pour la première fois dans une nouvelle entreprise coloniale.

Hier après midi, mardi, M. Georgief, président du Conseil bulgare, a remis sa démission au roi.

Cet événement était attendu depuis longtemps. Des négociations avaient été ouvertes entre les éléments militaires, dont les uns étaient groupés autour du colonel en retraite

Damian Ieltchef, un des organisateurs du coup d'Etat du 19 mai 1934, et les autres autour du ministre de la guerre du cabinet démissionnaire, le général Zlatef.

Au cours de la nuit de lundi à hier mardi, les négociations paraissaient tourner en faveur du colonel Ieltchef. Mais certaines conditions posées par celui-ci, en particulier l'obtention de pouvoirs exceptionnels, ont modifié complètement la situation et, hier après midi, la candidature du général Zlatef comme futur président du Conseil devenait à peu près certaine.

Hier soir, effectivement, on apprenait, après la sortie de M. Georgief du palais, que l'ancien ministre de la guerre était chargé de former le nouveau cabinet.

Cette besogne a été rodomontement menée; le général Zlatef a réussi à établir la liste suivante: présidence du Conseil et guerre: général Zlatef; Intérieur: commandant Kolef, de l'école de guerre de Sofia; affaires étrangères: M. Batolof (sans changement); économie: M. Mollof (jusqu'ici ministre des cultes); cultes: général Radef, commandant de la garnison de Philippopol; justice: M. Kalenderof, ancien député; communications: M. Zasharif (sans changement); finances: M. Obreikof, président de la Chambre du commerce et de l'industrie de Philippopoli.

Les catholiques mexicains ont à subir trois sortes de persécutions. En premier lieu, la persécution légale et fédérale, qui les place hors du droit commun. Les législatures précédentes avaient chassé du pays les prêtres étrangers. Maintenant, la Chambre demande l'expulsion de tout le haut clergé. On vient de fermer les établissements des Petites Sœurs des pauvres. En outre, on sait que le nombre des prêtres tolérés est extrêmement réduit, de même que celui des églises. Enfin, le parlement vient de décider d'introduire dans toutes les écoles l'enseignement du socialisme.

A ces lois générales, viennent s'ajouter toutes les ordonnances particulières à chacun des Etats mexicains. C'est ainsi que, dans l'Etat de Sonora, le gouverneur, qui est le frère du sinistre Callès, vient de chasser tout le clergé et même d'expulser des personnalités laïques catholiques. Ailleurs, on interdit le port de la soutane; plus loin, l'enseignement du catéchisme; ailleurs encore, la confession. Le pouvoir central soutient naturellement l'arbitraire des petits tyrans locaux dans leur lutte abjecte contre la religion.

Enfin, les catholiques ont à subir les coups de main des Chemises rouges, ramassés de gens sans aveu, secrètement encouragés par les autorités, et qui se jettent comme des brutes sur les fidèles, ainsi qu'on l'a vu à Coyoacan, un faubourg de Mexico. Ce dernier forfait était tellement odieux que la police a dû procéder à l'arrestation des assassins. Mais on peut présumer que ces tueries ne coûteront pas cher à leurs auteurs.

On a lu, d'autre part, ces jours derniers, des dépêches d'agence relatives à des combats entre les troupes gouvernementales et des « rebelles ». Il s'agit de faire toutes réserves sur ces faits, car il ne faut pas oublier que les persécuteurs du Mexique, comme les autres, cherchent à confondre avec des rebelles, en les accusant de porter les armes, les catholiques qui ne veulent pas renier leur foi.

Mais il semble que les persécutions mexicaines commencent à émouvoir les autres pays. Nous avons signalé déjà que, dans une résolution au Congrès américain, le sénateur Wagner avait demandé que les Etats-Unis suspendissent leurs relations commerciales avec le Mexique et recommandassent à leurs touristes d'exclure ce pays de leurs itinéraires. Cette résolution reproduit celle qu'avaient rédigée naguère les « Chevaliers de Colomb », la grande association catholique américaine.

Cette résolution demande encore une action énergique à cause des atrocités commises par les partisans de l'odieux Callès, qui sont accusés de « meurtres, pillages, emprisonnement et exil de prêtres et de milliers d'innocents, femmes et enfants ». Cette résolution proteste, d'autre part, « contre l'intervention des Etats Unis et leur représentant (l'ambassadeur Daniel) pour soutenir le parti national-révolutionnaire (parti de M. Callès) ».

Il est grand temps que l'univers civilisé s'émeuve.

### La démission de M. Schulthess et son remplacement

On nous écrit de Berne :

M. Schulthess prendra-t-il sa retraite au mois de mars ? Restera-t-il au gouvernement fédéral jusqu'à la fin de la législature ? S'accordera-t-il un ultime délai au mois de juin ? Autant de questions auxquelles il est fort malaisé de répondre.

Au mois de décembre, à la suite d'un différend avec quelques-uns de ses amis politiques inquiétés par son discours d'Aarau, le chef du Département de l'économie publique avait annoncé son intention de se retirer au printemps prochain. Mais ce n'était là, sans doute, qu'un mouvement de mauvaise humeur, car il suffit d'une démarche de courtoisie des chefs des groupes nationaux pour que M. Schulthess donnât à entendre qu'il se laisserait peut-être faire une douce violence. Et l'on doit avouer que, ces derniers temps, les gens bien informés du Palais fédéral s'en allaient racontant que, revenant aux projets qu'il caresse depuis des années, M. Schulthess laisserait aux Chambres, renouvelées l'automne prochain, le soin de désigner son successeur. Cette version s'accréditait peu à peu si bien que, depuis quelques semaines, plus personne ne se préoccupait du problème gouvernemental qui va se poser. On n'en racontait pas moins que cette indécision n'était pas sans être assez diversement appréciée au sein du Conseil fédéral, où l'on estime à juste titre qu'un magistrat démissionnaire, fût-ce à longue échéance, ne va pas sans affaiblir la stabilité sinon l'autorité du gouvernement.

Le très officieux *Bund* — dont on se souvient peut-être qu'il a déjà réclamé à cor et à cri la démission du chef du Département de l'économie publique, au lendemain du vote sur le monopole du blé, ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêché de revenir par la suite à de meilleurs sentiments — a publié, lundi matin, un petit entrefilet qui mérite de retenir toute notre attention et dont on peut se demander, en particulier, s'il n'est pas un rappel discret de la promesse faite par M. Schulthess en décembre et une non moins discrète invite à la tenir. Dans tous les cas, on ne serait pas étonné que la *Feuille centrale fédérale* ait voulu mettre un terme à l'équivoque dans laquelle nous vivons et provoquer une déclaration définitive de la part de M. Schulthess.

En effet, dès les premières lignes, le *Bund* prend acte de cette démission. Il écrit : « En dépit de certains bruits qui ont couru, cette nouvelle n'a pas été démentie, de telle sorte que l'on peut considérer comme un fait acquis que M. Schulthess ne tardera pas à prendre sa retraite. »

Mais, à ce propos, l'organe radical bernois soulève une question de la première importance. Estimant qu'il est nécessaire de régler le plus vite possible cette succession, il ajoute : « En ce qui concerne le parti radical, ce problème ne peut pas se résoudre en une simple question de personne. Il s'agit, une fois de plus et avant toute autre chose, de savoir si notre parti veut conserver la majorité gouvernementale. Quant à nous, nous estimons que la représentation du parti radical au Parlement est trop modeste pour que celui-ci puisse continuer à porter à lui seul toute la responsabilité gouvernementale, qui ne fait que s'accroître rapidement. Cela surtout en considération du fait que, dans le domaine de la politique fédérale, le recours à la clause d'urgence exclut dans des questions nationales de toute première importance la consultation du peuple, ce qui peut avoir pour conséquence une tension croissante entre le gouvernement et le souverain. Le radicalisme peut se passer de faire toujours à lui seul les frais de ces tensions. C'est pourquoi il y a lieu d'adapter notre représentation au sein de l'exécutif à notre part effective de responsabilité, en renonçant au maintien de la majorité. »

On pourrait épiloguer longuement sur cette affirmation selon laquelle le parti radical suppor-

terait devant l'opinion publique tous les inconvénients de la politique gouvernementale, par le fait que les conseillers fédéraux sont en majorité radicaux. Cela serait vrai, si le groupe radical des Chambres fédérales, conscient de ses responsabilités, suivait et avait toujours suivi ses chefs.

Faut-il rappeler que le chef radical du Département de justice et police fut battu par ses amis dans l'affaire Bassanesi, affaire dans laquelle les événements allaient lui donner si rapidement raison ?

Faut-il revenir sur le vote en décembre dernier de l'arrêté destiné à amorcer l'assainissement des Chemins de fer fédéraux et où le radical chef du Département des postes et des chemins de fer ne fut guère suivi par ses troupes et ne triompha que de justesse par la stricte discipline des autres partis de la coalition gouvernementale et du parti conservateur-catholique, en particulier ?

On pourrait multiplier les exemples et il ne serait pas audacieux de prétendre que, en dépit des avantages que leur vaut la majorité gouvernementale, les radicaux se sont reposés plus souvent qu'à leur tour sur le loyalisme de leurs alliés et ont pu éviter par là de prendre part à des votes impopulaires.

Dans ces conditions, on peut douter que le gouvernement sortirait fortifié d'une modification de la répartition des sièges au Conseil fédéral, car la discipline du parti qui, depuis 1848, préside aux destinées du pays, irait s'effritant encore.

Il n'en reste pas moins que la question mérite examen. Il est certain que, d'un point de vue strictement proportionnaliste, le parti radical, avec ses 69 députés, n'a pas droit à quatre sièges, quand le parti conservateur n'en détient que deux avec 63 députés. Cela d'autant moins que, depuis quelques années, les radicaux ne détiennent plus la majorité au Conseil des Etats. C'est, au contraire, le groupe conservateur qui y est le plus fort.

Mais, s'il est relativement facile d'envisager un abandon de la majorité gouvernementale par les radicaux, il est moins aisé de prédire en faveur de qui ce sacrifice se consumerait.

Lors de la désignation du successeur de M. Musy, un mouvement s'était dessiné dans les rangs conservateurs — du moins chez les jeunes — pour renoncer au second siège. On me dira que ce mouvement n'a été que la velléité d'un moment et qu'on s'est bientôt convaincu que cette politique aurait pour effet de jeter les radicaux dans les bras des socialistes. Mais on peut en tenir compte à titre indicatif, car il manifeste que les conservateurs ne tiennent pas à un troisième représentant au Conseil fédéral.

Reste le choix entre un agrarien, un socialiste et un homme pris en dehors du parlement. Quant à cette dernière solution, elle a, à notre sens, peu de chances. Le parlement n'a que peu de goût pour les techniciens. Il considère comme une de ses prérogatives le droit d'élever l'un des siens aux plus hautes dignités du pays. S'il a fait une exception pour M. Haab, il ne faut pas oublier que celui-ci, ancien directeur général des Chemins de fer fédéraux, avait eu l'occasion d'entrer en contact avec les commissions parlementaires.

C'est dire que le groupe radical des Chambres, quand il résoudra — peut-être en mars déjà — ce difficile problème, devra se prononcer sur une très forte tendance qui se dessine chroniquement sur son aile gauche. Au printemps dernier, à l'occasion du remplacement de M. Häberlin, un tiers des députés radicaux avait voté pour l'octroi du siège devenu vacant aux socialistes. N'est-il pas à craindre que la manœuvre ne réussisse, surtout maintenant que des éléments assez importants du parti agrarien ont lié partie avec l'extrême-gauche pour assurer le succès de l'initiative de crise ? Par bonheur, ces éléments ne sont que modestement représentés au parlement, mais qu'en sera-t-il après le renouvellement du Conseil national, en octobre prochain ? On ne se le demande pas sans appréhension.

Il faudrait alors, si l'on ne veut pas introduire un marxiste dans la place et ruiner définitivement l'unité du gouvernement, abandonner le quatrième siège radical à un agrarien. Le parti de M. Minger, qui ne représente que le septième du corps électoral, se verrait ainsi investi d'un double mandat. C'est sans doute M. Abt, conseiller national argovien, qui aurait le plus de chances. Mais cette solution ferait perdre pour très longtemps à la Suisse romande la représentation qui lui revient et qu'il paraît important de rétablir, au moment où l'on s'apprête à reviser notre charte nationale et où il est indispensable que notre minorité linguistique puisse dire son mot avec toute l'autorité que confère la qualité de conseiller fédéral. C'est là un autre aspect de la question sur laquelle il siéra de revenir.

## Le ministère Flandin et la situation politique

Paris, 22 janvier.

Ce sont les événements de la politique extérieure qui, durant la semaine écoulée, ont retenu, pour une large part, l'attention publique. Le retour de la Sarre à l'Allemagne désormais considéré comme un fait acquis, et sur lequel il n'y a plus à revenir, on en attend une détente dans les relations franco-allemandes et l'on s'accorde à juger la situation internationale comme bien meilleure et beaucoup plus rassurante qu'il y a quelques mois.

On sait gré, par ailleurs, à M. Pierre Laval, qui vient de rentrer de Genève, du rôle conciliateur qu'il a joué, pour préparer un règlement amiable du différend italo-éthiopien. Les accords de Rome, dit-on ici, ont trouvé, dans ces circonstances, un terrain d'application et fourni, du même coup, la preuve de leur efficacité. On fait remarquer également que M. Pierre Laval et M. Eden, le représentant de la Grande-Bretagne, ont agi de concert, dans toute cette affaire. Si le gouvernement de Londres, prochainement, apporte à l'entente franco-italienne une marque publique d'approbation, sous la forme, par exemple, d'une nouvelle déclaration en faveur du maintien de l'indépendance de l'Autriche, le voyage de M. Pierre Laval et de M. Flandin dans la capitale britannique, au dernier jour de janvier, viendra confirmer, par des faits, l'impression de détente que donne en ce moment le caractère amical des relations qu'ont entre elles les principales puissances européennes.

Restent l'Allemagne et son réarmement. Reste le sens qu'il convient d'attribuer aux avances du gouvernement de Berlin à la France. On en discute fort, dans la presse française. Mais, si l'opinion à peu près générale est qu'il ne faut pas opposer à ces avances une fin de non-recevoir, elle est aussi que c'est dans le cadre de la Société des nations que les questions pendantes, non pas entre la France et l'Allemagne, mais, pour employer une formule exacte, entre l'Allemagne et l'Europe, doivent se régler. C'est là, en somme, ce qu'a dit en substance, M. Laval à Genève, devant le Conseil de la Société des nations. Nous pensons qu'on ne peut que l'approuver d'avoir placé le problème sur le plan international, qui est le vrai, et non pas sur un plan franco-allemand.

Si l'on envisage, comme nous venons de le faire à grands traits, la situation extérieure, on est en droit d'estimer que le ministère Flandin est en excellente posture, aussi bien devant l'opinion que devant le Parlement. Il n'en est pas, cependant, tout à fait ainsi, parce que, dans le pays, l'opposition aux vues du gouvernement s'est montrée assez active, surtout depuis une dizaine de jours, pour diverses raisons et à propos de plusieurs affaires.

S'agit-il simplement de l'offensive prévue et annoncée qui devait se produire au lendemain du plébiscite de la Sarre, qu'on avait quelque peu assigné comme un terme à la trêve des partis ? Sommes-nous en présence d'un mécontentement provoqué par des causes plus sérieuses et plus profondes que cette échéance politique du 13 janvier, aujourd'hui dépassée ? Nous ne saurions le dire encore.

La Liberté a déjà mis ses lecteurs au courant des incidents provoqués par la déposition de M. Mallarmé, ministre de l'Éducation nationale, devant la commission d'enquête sur les affaires Stavisky ; elle leur a parlé aussi des critiques, faites de divers côtés, aux projets de réforme de la justice préparés par M. Pernot. Nous ne reviendrons pas sur ces deux points, sinon pour dire que M. Pernot n'a pas que des détracteurs et que l'une de ses dernières initiatives, la création d'un service spécial, chargé d'étudier les questions relatives aux mineurs traduits en justice, ne mérite que des approbations. Au reste, M. Pernot, qui réunissait, le 16 janvier, au ministère de la justice, les amis de M. Edouard Jordan, professeur à la Sorbonne, convoqués place Vendôme, pour la remise à ce dernier de son épée d'académicien, vient d'appeler M<sup>lle</sup> Chaptal, sœur de Mgr Chaptal et déléguée de la Société des nations à la commission de la protection de l'enfance, à faire partie du comité qui va s'occuper des enfants traduits en justice. Catholique lui-même, il honore les catholiques notoirement connus pour tels, comme M. Jordan, et recourt à leur collaboration, en nommant M<sup>lle</sup> Chaptal à un poste de confiance.

La note inquiétante, c'est l'état d'esprit qui s'est manifesté, depuis la rentrée parlementaire, au Palais-Bourbon. La Chambre paraît comme embourbée dans l'affaire de la réforme de son règlement, qui aurait dû être rapidement votée, sans tant de discours ni tant de subtilités. Dans les milieux radicaux-socialistes surtout, on recommence à s'agiter, tantôt à propos des décrets-lois, dont on déclare qu'il faut refuser de les ratifier, tantôt au sujet de l'application de la loi sur le marché du blé, dont on prétend qu'elle est sans cesse violée. « La Chambre des députés, écrivait-on, ces jours derniers, dans le Temps, paraît être en proie à une fièvre secrète qui donne à craindre que l'épidémie de l'intrigue ne sévisse de nouveau. » Chose curieuse, ce n'est pas à M. Flandin qu'on s'en prend, mais à ses collaborateurs, qu'on met en cause l'un après l'autre. On souligne le désaccord qui s'est produit entre M. Mandel et M. Mallarmé. On rappelle aussi que l'hostilité contre ce dernier pourrait bien, pour une part, s'expliquer par le

fait qu'on ne lui pardonne pas, à gauche, son attitude plus ferme que celle de quelques-uns de ses prédécesseurs à l'égard des instituteurs syndicalistes.

Quant aux changements que le gouvernement a opérés dans l'état-major de l'armée, il est à remarquer qu'ils causent moins d'émotion qu'on n'aurait pu le craindre. Le général Weygand, atteint par la limite d'âge, est remplacé au poste de généralissime par le général Gamelin, dont les états de service sont fort glorieux. Il part, après une citation à l'ordre du jour qui lui rend pleine justice et qui est l'hommage du pays tout entier à sa personne et à son œuvre.

Le décret qui promulgue la nomination du général Gamelin renforce, dès le temps de paix, l'autorité du généralissime, qui sera désormais chef d'état-major de l'armée et en même temps vice-président du conseil supérieur de la guerre. Pour lui permettre de jouer ce double rôle, le décret met à sa disposition deux officiers généraux qui travailleront sous sa direction. Il s'agit, en somme, de prévoir, dès maintenant, pour l'armée française, les meilleures conditions de préparation à la mobilisation et, le cas échéant, de conduites des opérations, en fixant le cadre légal d'un commandement unique, sous l'autorité supérieure du ministre de la guerre, donc, en dernière analyse, du gouvernement. Cette mesure est sage et personne ne songera à blâmer le gouvernement de M. Flandin de l'avoir prise. E. B.

### L'affaire de la côte des Somalis

Paris, 22 janvier.

Au sujet des événements de la côte des Somalis, on apprend que l'affaire a eu lieu le 18 janvier, dans la région du lac Abbé, sur la frontière sud-ouest des territoires de l'Éthiopie et de la colonie française. L'origine en paraît être la rivalité qui oppose les tribus nomades Aïssamaras, stationnées en territoire abyssin, et les tribus Issas, ressortissant du gouvernement français de Djibouti, tension qui se manifeste par des incidents constants.

En 1932, notamment, d'assez graves événements s'étaient produits dans la même région, entre les deux groupes de tribus. A la suite d'une incursion sanglante des Aïssamaras contre les Issas, des forces de police françaises avaient dû intervenir. L'incident du 18 janvier paraît être analogue.

On suppose que M. Bernard, administrateur du cercle de Gobad, dont relèvent les territoires du lac Abbé, avisé de l'imminence de l'attaque des Aïssamaras contre les Issas placés sous sa protection, s'était porté avec ses miliciens au-devant des agresseurs. Il a trouvé la mort au cours d'une rencontre avec un adversaire très supérieur en nombre.

Paris, 23 janvier.

Voici les renseignements complémentaires que le ministère des colonies a reçus de Djibouti : Le 17 janvier, vers midi, l'administrateur Bernard reçut à Dikil une demande de secours des Issas, qui venaient d'être razzés par les Aïssamaras.

L'administrateur partit le même jour avec seize miliciens et quelques partisans, pour couper aux Aïssamaras la route du retour. Il campa la nuit près du lieu dit Marheito, et, jusqu'au matin du 18, essuya des coups de feu sans répondre. A 6 h., il attaqua et combattit jusqu'à 8 heures, moment où ses munitions furent épuisées.

L'administrateur Bernard, demeuré sur place, succomba à dix blessures faites à l'arme blanche. Les pertes de l'adversaire, dont la force est évaluée à 800 hommes, sont encore inconnues.

### Stavisky a coûté 200 millions à l'épargne française

Paris, 22 janvier.

La commission d'enquête sur les affaires Stavisky avait demandé au ministre de la justice de lui faire connaître le montant approximatif de ce que l'épargne a perdu dans les diverses affaires Stavisky.

En réponse à cette question, le garde des sceaux communique :

« Montant des bons du Crédit municipal de Bayonne placés par des officiers ministériels et divers, 13,935,040 fr.

« Montant des bons du Crédit municipal de Bayonne placés par des démarcheurs de la Confiance, dans des sociétés ou chez des particuliers, 3,124,696 fr.

« 61,428 obligations de la Compagnie foncière pour un montant de 30,714,000 fr.

« Total général, 47,773,736 fr. »

Cela n'est qu'une partie des escroqueries de Stavisky, celles qui ont atteint des souscripteurs privés. Il y a, en outre, pour 150 millions de bons souscrits par la Caisse des assurances sociales et d'autres institutions de ce genre.

### Nouvelles diverses

La Chambre des princes de l'Inde a voté, par acclamations, un message de félicitations et de loyauté à George V, à l'occasion du jubilé de son accession au trône.

— La statistique générale de la France indique que, au 12 janvier, le nombre des chômeurs secourus s'élevait à 451,872, alors qu'il était de 395,680 au 15 décembre et de 436,639 au 5 janvier.

— On mande officiellement de Pékin à Tokio que l'incident provoqué par l'invasion du Jehol est clos ; le gouverneur de la province de Chahar a commencé à retirer ses troupes.

## L'Etat français va emprunter 5 milliards à l'épargne nationale

Paris, 22 janvier.

Les ministres se sont réunis en Conseil de cabinet à l'Élysée, sous la présidence de M. Flandin.

Le Conseil a été entièrement consacré à l'exposé fait par M. Germain-Martin du projet de loi tendant à porter de 10 à 15 milliards l'émission des bons du Trésor.

Ce projet a été adopté.

Le Conseil des ministres, qui a immédiatement suivi le Conseil de cabinet, s'est réuni sous la présidence de M. Lebrun.

Il a autorisé le ministre des finances à déposer le projet de loi financier sur le bureau de la Chambre.

Le projet viendra vendredi après midi devant la Chambre.

Voici le texte de ce projet :

**Article unique :** Le ministre des finances est autorisé à procéder, au cours de l'année 1935, à concurrence d'un produit net de 5 milliards de francs, à des émissions du Trésor, soit sous forme de bons ordinaires en sus du montant autorisé par la loi du 23 décembre 1933, soit sous forme de bons ou obligations à moyen terme, dans des conditions fixées par décret.

Le ministre des finances est autorisé à procéder, au cours de l'année 1935, dans ces conditions fixées par décret, à des opérations, facultatives pour les porteurs, de consolidation des fonds de la dette publique, à concurrence, d'une part, des échéances massives d'emprunt à moyen terme tombant dans ladite année, et, d'autre part, des bons ordinaires du Trésor.

Toutefois, à la date du 31 décembre 1935, le montant cumulé des bons ordinaires en circulation et du produit net des emprunts émis pendant l'année à l'effet de consolider lesdits bons, ne devra pas excéder la limite d'émission des bons ordinaires qui résultera, au cours de l'année 1935, de l'application du premier alinéa du présent article.

Est, par ailleurs, reporté à l'année 1935, le solde des autorisations d'émission accordées par la loi du 23 décembre 1933.

Paris, 22 janvier.

Dans l'exposé des motifs du projet, le gouvernement déclare que, s'il demande à recourir à un accroissement de la dette flottante, c'est qu'il n'est pas de meilleure politique à suivre. La Trésorerie a dû faire face, en 1934, à des paiements considérables, alors que ses ressources étaient considérablement amoindries.

La Trésorerie n'est plus seulement le banquier du budget ; on puise au Trésor les ressources nécessaires pour faire face à l'exécution d'une triple catégorie de programmes tendant soit à renforcer l'organisation de la défense nationale, soit à favoriser le rétablissement de la vie économique du pays. A ces obligations s'ajoute le poids d'une insuffisance saisonnière du budget, résultant de la crise agricole et industrielle qui ralentit l'encaissement des contributions directes.

La constatation trimestrielle des rendements fiscaux a prouvé qu'il était prudent de se réserver une marge pour le cas où le déficit budgétaire persisterait.

Pour couvrir les besoins immédiats de la Trésorerie, il importe de recourir à l'émission de bons à court terme, ou éventuellement à moyen terme. Il existe un écart anormal entre les niveaux respectifs du loyer de l'argent sur le marché des capitaux à long et à court terme. Cet écart constitue un des obstacles essentiels à la reprise économique.

Aussi est-il apparu que l'Etat devait éviter, dans toute la mesure du possible, de faire appel au marché des capitaux à long terme et favoriser ainsi une reprise des valeurs à revenu fixe, dont les bienfaisants effets devraient se faire sentir à bref délai sur l'économie nationale.

Toutefois, pour que cette politique puisse produire les effets favorables qui peuvent en être attendus, certaines conditions techniques doivent être réalisées. Il est nécessaire que les porteurs de bons à court terme et à moyen terme aient la certitude de trouver sur le marché un moyen de mobiliser rapidement leur avoir, grâce à une organisation moderne d'escompte de papier et d'avances sur titres. On présume que l'Etat veut se libérer de l'application rigoureuse d'une saine politique financière et se lancer dans une politique de dangereuse facilité.

D'aucuns ont avancé qu'il s'agissait de parer aux insuffisances budgétaires par des émissions massives de bons du Trésor qui seraient réescomptées non moins massivement à la Banque de France et qui, partant, constitueraient un risque certain d'inflation. Le gouvernement oppose à ces dires le démenti le plus formel. Le gouvernement demeure profondément hostile à toute pratique ou politique d'inflation. Il demeure attaché à la stabilité de la monnaie nationale et au maintien intégral de la valeur du franc.

En même temps, le gouvernement est résolument décidé à ne pas se priver des moyens d'action normaux parfaitement légitimes qui sont mis à sa disposition dans le domaine du crédit.

Le ministre des finances sera du reste autorisé à procéder, au cours de l'année 1935, à des opérations de consolidation de bons du Trésor. C'est bien dire qu'il se préoccupe de ramener en fin d'année la circulation de ces bons à un niveau peut-être plus réduit que le niveau normal.

« Ce projet de loi, loin de constituer une menace d'inflation même déguisée, doit donc être salubre au crédit public, privé et au maintien de la stabilité du franc. »

## La loterie nationale française

Paris, 23 janvier.

Hier soir, mardi, a eu lieu le tirage de la 6<sup>me</sup> et de la 7<sup>me</sup> tranche de la loterie nationale française. Pour la sixième tranche, tous les billets se terminant par les chiffres : 7, sont remboursés à 100 fr. ; 71, gagnent mille francs ; 047, gagnent dix mille francs ; 4061, gagnent 24,000 fr. ; 2,988, gagnent 25,000 fr. ; 7,159, gagnent 50,000 fr. ; 2,930, gagnent 100,000 francs.

Le billet portant le numéro 722,464 gagne 500,000 fr. ; le numéro 433,923 gagne 500,000 francs ; le numéro 126,841 gagne 500,000 fr. ; le numéro 623,185 gagne 500,000 fr. ; le numéro 231,037 gagne un million ; le numéro 731,088 gagne un million ; le numéro 872,129 gagne un million ; le numéro 891,080 gagne un million ; le numéro 148,666 gagne un million.

Le billet portant le numéro 722,464 gagne 2,500,000 fr.

Pour la 7<sup>me</sup> tranche, tous les billets se terminant par les chiffres : 7, gagnent cent francs ; 38, gagnent mille francs ; 489, gagnent dix mille francs ; 5384, gagnent 25,000 fr. ; 0477, gagnent 25,000 fr. ; 6233, gagnent 50,000 fr. ; 8711, gagnent cent mille francs.

Le numéro 511,122, gagne 500,000 fr. ; le numéro 925,627, gagne 500,000 fr. ; le numéro 089,549, gagne 500,000 fr. ; le numéro 644,913, gagne 500,000 fr. ; le numéro 905,187, gagne 500,000 francs.

Le numéro 023,154 gagne un million ; le numéro 071,423 gagne un million ; le numéro 045,657 gagne un million ; le numéro 888,509 gagne un million ; le numéro 130,059, gagne un million.

Le billet portant le numéro 065,884 gagne 2,500,000 francs.

\*\*\*

Il y eut quelque émoi, samedi et lundi, à Paris, lorsque le rumeur se répandit que, sur le marché libre des billets de loterie, les billets des 6<sup>me</sup> et 7<sup>me</sup> tranches trouvaient difficilement preneur à 65 francs (au lieu de 100 fr.).

La nouvelle était cependant l'expression de la stricte vérité : les billets qui, la veille, s'étaient péniblement maintenus au cours rond de 800 francs le carnet, venaient de fléchir à 700, puis à 650. Il y eut même quelques transactions à 640 francs.

Ainsi se trouve démontré pour la deuxième fois que le succès de la Loterie nationale, s'il s'accommodait parfaitement de l'émission de tranches normales de 200,000 billets, est gravement compromis dès qu'on double ce nombre par l'émission simultanée de deux tranches.

Trop de loteries sollicitent aujourd'hui l'amateur pour que des quantités massives d'une même émission puissent être jetées sans danger sur le marché. D'autre part, les spéculateurs, qui avaient pris l'habitude de jouer sur les billets de loterie, seules valeurs qui, l'année dernière, étaient susceptibles de variation au milieu de l'atonie générale de la cote, se sont avisés que la reprise sensible des rentes françaises offrait à leur activité un champ plus rémunérateur. Le résultat est que les gens trop malins qui avaient acheté ferme de gros paquets de billets, dans l'espoir de les négocier au prix fort à la veille du tirage, n'ont trouvé personne devant leurs offres. Comme, coûte que coûte, il leur fallait se défaire de leur papier avant hier, mardi, ils ont dû consentir à un sacrifice considérable et c'est ce qui explique cet effondrement.

Ainsi, par un juste retour des choses, ce sont ceux qui, aux débuts mémorables de la loterie, exploitaient l'engouement de la première heure en vendant jusqu'à 130 francs leurs billets, qui, aujourd'hui, font les frais de la dépréciation.

## La Chambre française se réforme

Paris, 23 janvier.

Hier, la Chambre a adopté un ensemble de plusieurs modifications à son règlement :

Le rôle des commissions pour la discussion des projets et propositions de loi en première et deuxième lectures devient beaucoup plus important, afin de faciliter les débats en séance publique. Elles opéreront un filtrage des amendements dont elles entendront les auteurs.

Les textes du gouvernement auront un droit de priorité pour la discussion.

La principale innovation est la limitation de la durée de discussion de certains projets et du budget ; la Chambre a étendu cette procédure aux interpellations.

Enfin, une proposition de résolution tendant à instituer une collaboration entre les commissions du règlement de la Chambre et du Sénat a été adoptée.

Il est permis d'augurer que l'adoption de telles mesures aura les meilleures conséquences pour le régime parlementaire, en réduisant au minimum les dangers d'improvisation, les excès de paroles, les pertes de temps. Les Chambres accompliront ainsi, dans des conditions plus rationnelles, le travail considérable qu'imposent à elles les circonstances variées de la vie politique économique moderne.

**La Sarre allemande**

**Tragique arrestation**

*Sarrebruck, 22 janvier.*  
La Saarbrücker Zeitung publie la nouvelle suivante datée de Hostenbach, localité minière sarroise proche de la frontière française :

L'ex-préfet séparatiste de Saint-Goarshausen, M. Paul Meyer, devait être arrêté dans l'après-midi de lundi pour détournements. Quand les policiers se présentèrent pour l'arrêter, sa femme leur dit que son mari était absent. Les policiers fouillèrent alors la maison et trouvèrent Meyer caché dans la cave. Celui-ci se dressa, armé d'un revolver, et menaça de tirer si les policiers ne se retireraient pas immédiatement. Ceux-ci tirèrent alors et tuèrent Meyer. Le fils de ce dernier menaçait également de son revolver les policiers, qui l'arrêtrèrent aussitôt.

*Sarrebruck, 22 janvier.*

(Havas.) — On donne des détails sur l'affaire d'Hostenbach, au cours de laquelle M. Meyer a été tué.

M. Meyer était un séparatiste rhénan connu. Il exploitait à Hostenbach un commerce de bois. Le commissaire de police Tilk se rendit chez Meyer, porteur d'un mandat d'arrêt délivré par les autorités du Reich et visé par le parquet de Sarrebruck.

Le mandat d'arrêt était délivré pour de prétendus escroqueries qui remontent à l'époque où M. Meyer était encore dans le Reich.

Muni de ce mandat, le commissaire Tilk se rendit chez M. Meyer pour l'arrêter, mais celui-ci se réfugia dans sa cave, où il se barricada. Les policiers tirèrent alors des coups de revolver à travers la porte. M. Meyer, voyant que la partie était perdue, tenta de sortir de la cave. C'est alors que les policiers le tuèrent, sous prétexte qu'il tenait un revolver.

Le commissaire Tilk a été arrêté, sur ordre du parquet de la Cour suprême de plébiscite.

**Un réfugié ingrat**

*Forbach, 23 janvier.*

Parmi les réfugiés sarrois arrivés mardi à Forbach, se trouvait un nommé Charles Klein, chauffeur d'automobile, d'origine allemande, domicilié à Sarrebruck.

Klein, qui avait manifesté l'intention de s'engager dans la Légion étrangère, avait été conduit à la caserne du 8<sup>me</sup> bataillon de chasseurs à pied pour y passer la visite médicale.

Mardi matin, le médecin chef militaire pénétra dans la salle, accompagné du capitaine Jarry, chef de corps du 8<sup>me</sup> bataillon de chasseurs, quand le candidat légionnaire s'élança vers le capitaine et lui porta un violent coup de poing à la figure. Klein fut conduit au parquet de Sarreguemines et écroué à la prison.

Il prétend avoir commis cette agression contre l'officier à seule fin d'être arrêté et écroué dans un prison française (?).

**Les bulletins de vote**

*Genève, 23 janvier.*

Les 539,300 bulletins de vote des électeurs sarrois, transportés de Sarrebruck à Genève, et entreposés à la Société des nations, ont été remis hier mardi, à une fabrique de papier de Versoix. Le transport de ces bulletins a été effectué sous la surveillance d'un fonctionnaire de la Société des nations et de plusieurs gendarmes. Les bulletins de vote ont été vidés dans une cuve sphérique et transformés en pâte à papier.

**Les affaires du Reich**

**Le Front du travail**

*Berlin, 22 janvier.*

A partir du 1<sup>er</sup> février 1935, l'Angriff deviendra l'organe du Front du travail allemand, à la place du journal Der Deutsche, qui cesse de paraître.

(Le Deutsche a perdu 50,000 abonnés l'année dernière. L'Angriff a également subi un fort déchet ; il n'a plus d'administration autonome et dépend actuellement du Valkische Beobachter.)

**Un complot**

*Ried, 23 janvier.*

Trois chefs nationalistes-sociaux ont été arrêtés, dont un sergent de gendarmerie. Chacun d'eux était à la tête de 200 hommes de troupes d'assaut dont les noms étaient inscrits sur une liste découverte au cours d'une perquisition. Tous trois seront inculpés de haute trahison et seront traduits devant le tribunal militaire.

**L'Etat et l'Eglise**

*Berlin, 23 janvier.*

On apprend de source bien informée que le ministère de l'Intérieur prépare une loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. La promulgation de cette loi dépendra de la tournure que prendra le conflit religieux.

**Un diffamateur condamné**

*Francfort, 23 janvier.*

Le rédacteur responsable d'une publication hebdomadaire, M. Karl Rohm, a été condamné à quatre mois de prison par le tribunal de Schwäbisch-Gmünd pour avoir accusé le cardinal Faulhaber de haute trahison. Le tribunal a constaté que cette accusation est dénuée de tout fondement.

**Réceptions diplomatiques**

*Berlin, 23 janvier.*

Le chancelier Hitler a reçu hier, mardi, en sa

qualité de président du Reich, comme toutes les années, les membres du corps diplomatique accrédités à Berlin.

**Deux livres allemands interdits**

Nous avons signalé que, par décision du ministre allemand de la propagande, un ouvrage publié par un écrivain, nommé Valentin Gellert, sous le titre *A la veille de grandes catastrophes* (*Vor grossen Katastrophen*), a été interdit avec ordre de retrait de la circulation commerciale.

Cet ouvrage annonçait comme prochaines des guerres qui amèneraient un effondrement de toutes les puissances et la domination de l'Allemagne sur le monde entier en raison de ce qu'elle est la plus saine, la plus forte, la mieux gouvernée de toutes les nations.

Il y a lieu de relever que l'ouvrage en question était en circulation depuis plus d'un an et que l'auteur exposait comment la Suisse devait être incorporée à l'Allemagne.

Le cas n'est d'ailleurs pas isolé. Un ouvrage scientifique d'un nommé Hermann Gauch, intitulé *Nouveaux fondements de l'investigation racique* (*Neue Grundlagen der Rassenforschung*), a été interdit il y a quelques mois.

L'auteur exposait sa thèse suivant laquelle le seul type véritablement humain de l'espèce humaine est l'homme nordique. Toutes les races autres que l'homme nordique doivent être classées parmi les diverses variétés de l'animalité non humaine ou, tout au plus, et par exception, dans la catégorie de la demi-humanité.

Cet ouvrage en était à sa cinquième édition, atteinte en un an.

**L'Autriche inquiète**

*Londres, 23 janvier.*

Il est probable que M. Schuschnigg se rendra à Londres vers la fin du mois prochain.

Le chancelier et le ministre des affaires étrangères ne manqueraient pas de plaider la nécessité de mettre en vigueur le plus tôt possible les stipulations de l'accord de Rome relatives à la sauvegarde de l'indépendance autrichienne.

Le cabinet de Vienne redoute les conséquences du plébiscite sarrois pour l'Autriche.

*Vienne, 23 janvier.*

A l'occasion du plébiscite de la Sarre, la légation d'Allemagne avait ouvert des listes de félicitation que chacun pouvait signer. Ces derniers jours, de nombreuses personnes ont profité de cette occasion pour se livrer à des manifestations. Mardi, la police a fermé les voies d'accès à la légation allemande et n'a laissé pénétrer que les personnes munies d'un passeport allemand.

*Vienne, 23 janvier.*

On mande de Braunau sur l'Inn, lieu d'origine de Hitler :

Les 800 légionnaires autrichiens concentrés à Aibling ont reçu ces derniers jours de nouveaux uniformes. Les anciens uniformes étaient noirs, comme ceux des *Schutzstaffeln*. Les nouveaux uniformes sont gris et ressemblent beaucoup à ceux de la Heimwehr d'Autriche.

**La question dynastique en Autriche**

*Vienne, 23 janvier.*

Au cours d'une réunion des chefs du Heimatschutz, le prince Starhemberg a prononcé un discours, parlant de la question des Habsbourg, où il a déclaré : « La question des Habsbourg a une importance vitale pour l'Autriche. Seuls, les Habsbourg peuvent créer et maintenir la paix en Europe centrale. Mais, en ce moment, la question n'est pas actuelle. La solution ne sera pas apportée par les légitimistes, mais par la Heimatschutz. »

*Innsbruck, 23 janvier.*

L'archiduc Othon, ayant été nommé président d'honneur de l'Association catholique ouvrière, a envoyé à cette dernière une lettre montrant les liens qui unissent les ouvriers à la maison de Habsbourg. Après avoir rappelé le développement de la législation sociale sous l'empire, l'archiduc déclare que son but est d'établir un Etat catholique social basé sur les encycliques *Quadragesimo Anno* et *Rerum Novarum*. Il s'est prononcé contre la lutte de classe, pour la justice sociale, pour le respect de l'ouvrier et pour un juste salaire.

**LÉVY, COHEN ET Cie**

*Paris, 23 janvier.*

A la suite du dépôt préliminaire par un expert comptable, le juge d'instruction chargé de l'affaire de la Société spéciale financière a inculpé de complicité d'abus de confiance David Cohen, administrateur de la société.

**L'ATTENTAT DE MARSEILLE**

*Belgrade, 23 janvier.*

Le terroriste André Artoukovitch, complice de l'attentat de Marseille, extradé par les autorités françaises, a été amené, hier soir, à Belgrade et soumis à un premier interrogatoire.

**Désordres à l'université de Belgrade**

*Belgrade, 22 janvier.*

Les désordres continuent à l'université de Belgrade, où des questions corporatives mettent aux prises des groupes politiques. La police garde les abords de l'université.

**L'Espagne et le Saint-Siège**

*Rome, 22 janvier.*

On a l'impression que les négociations entre l'Espagne et le Vatican pour la conclusion d'un *modus vivendi* avancent rapidement et promettent d'aboutir à un résultat prochain.

**Les mineurs belges mécontents**

*Bruxelles, 22 janvier.*

On mande de Mons au Soir, que la situation est tendue dans le Borinage, région des mines de charbon.

La semaine passée, 25,000 mineurs ont défilé en haillons, demandant la grève générale, pour protester contre les arrêtés qui réduisent les secours de chômage et les pensions des vieux mineurs.

Le comité des mineurs du Borinage a décidé la grève générale à partir du 4 février, si le gouvernement maintient les réductions qu'il a opérées.

**EN ESPAGNE**

*Madrid, 22 janvier.*

Le remaniement ministériel est effectué. M. Rocha conserve le portefeuille des affaires étrangères et M. Abad, radical, passe à la marine.

*Madrid, 23 janvier.*

La gauche républicaine, dont le président est M. Azaña, a décidé de s'abstenir d'assister aux séances de la Chambre, tant que l'état de siège et la censure de presse continueront à être appliqués.

**La liberté électorale en Yougoslavie**

*Lioublana, 22 janvier.*

Le comité directeur de l'ancien parti populiste slovène a décidé de faire appel contre l'annulation de la liste qu'il a présentée pour les élections sénatoriales complémentaires du 3 février.

**Un beau navire**

*Saint-Nazaire, 22 janvier.*

Le paquebot de la compagnie générale transatlantique actuellement en construction aux chantiers de Penhoet et dont le lancement est fixé au 4 février s'appellera *Ville d'Alger*. Le paquebot aura une longueur de 147 mètres. Sa puissance sera de 20,000 chevaux, donnant une vitesse qui dépassera 20 nœuds.

**LES SPORTS**

**Les championnats du monde de hockey sur glace**

A Davos, à la fin des éliminatoires des championnats du monde de hockey sur glace, le classement des quatre groupes s'établissait comme suit :

Equipes	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
<b>Groupe A :</b>					
1. Suisse	3	2	1	0	5
2. Suède	3	2	0	1	4
3. Hongrie	3	1	1	1	3
4. Hollande	3	0	0	3	0
<b>Groupe B :</b>					
1. France	3	2	1	0	5
2. Italie	3	1	2	0	4
3. Pologne	3	1	1	1	3
4. Allemagne	3	0	0	3	0
<b>Groupe C :</b>					
1. Tchéco-Slovaquie	3	3	0	0	6
2. Autriche	3	2	0	1	4
3. Roumanie	3	1	0	2	2
4. Belgique	3	0	0	3	0
<b>Groupe D :</b>					
1. Canada	2	2	0	0	4
2. Angleterre	2	1	0	1	2
3. Lettonie	2	0	0	2	0

Hiér, mardi, pour le second tour, la Suisse et l'Autriche ont fait match nul, 1 à 1, après trois prolongations (0-1, 0-0, 1-0, 0-0, 0-0, 0-0). La Tchéco-Slovaquie a battu l'Italie, 5 à 1 ; le Canada, la Suède, 5 à 2 ; l'Angleterre, la France, 1 à 0.

**Le grand-prix du Ski-Club de Paris**

Le grand prix international annuel du Ski-Club de Paris se disputera aujourd'hui mercredi et demain, jeudi, à Mégève (Haute Savoie).

La Suisse sera représentée par douze de ses meilleurs spécialistes, dont Von Allmen, Otto Fuhrer, Prager, l'Autriche alignera huit concurrents, parmi lesquels Reimdl, Tony Ducia, Neuner, Waitzer ; la Norvège en fin, une équipe composée de Sigmund Ruud, Konnigen, Arne Christensen et Per Fossum ; et, naturellement, l'équipe de France au complet.

**Le match de football France-Espagne**

L'équipe de France qui jouera contre l'Espagne demain, jeudi, 24 janvier, à Madrid, a été formée comme suit :

But : Thépot (Red-Star) ; arrières : Gonzalès (Fives) et Mattler (Sochaux) ; demis : Gabrillarguès (Sète), Verriest (Roubaix) et Lehmann (Sochaux) ; avants : Courtois (Sochaux), Alcazar (Marseille), Nicolas (Rouen), Rio (Rouen) et Langillier (Red-Star).

**Les courses hippiques de Morges**

Pour éviter une coïncidence avec le circuit automobile de Montreux, la Société hippique de Morges, à Morges, qui avait primitivement fixé ses courses au 2 juin, les a avancées au 26 mai.

**AVIATION**

**Essais d'un nouvel avion**

Les essais du nouvel avion *Antarès*, viennent d'avoir lieu, à Toulouse, à l'aérodrome de Francal.

L'appareil a complètement répondu aux espoirs que ses constructeurs mettaient en lui. C'est le pilote Doret qui a procédé aux essais du nouvel avion de transport, qui sera affecté aux lignes aériennes coloniales de l'Air-France.

Voici les caractéristiques de l'appareil : l'*Antarès* est un trimoteur entièrement métallique, muni de moteurs de 575 CV chacun, long de 19 mètres, haut de 5 m. 45. Il a une envergure de 29 mètres.

Sa surface est de 96 mètres carrés ; son poids total, de 9350 kg. ; sa vitesse maxima est de 300 kilomètres heure.

Son rayon d'action, grâce à des réservoirs supplémentaires, peut être porté à 4000 kilomètres. L'aménagement de l'appareil permet le transport de huit passagers disposant de fauteuils-couchettes, de quatre hommes d'équipage et de 600 kg. de fret.

Les essais terminés, l'*Antarès* tentera un grand raid transatlantique.

**Echos de partout**

**L'âge du cube est passé**

Du *Matin*, de Paris :

Les Italiens sont très légitimement fiers de l'œuvre qu'ils ont accomplie en transformant les marais Pontins en des terres fertiles et habitées. Une ville neuve y a été créée de toutes pièces, Sabaudia. C'était une belle occasion pour les architectes transalpins de montrer qu'ils étaient les dignes héritiers des grands artistes, leurs ancêtres.

Il faut croire qu'ils n'y ont guère réussi puisque la Chambre des députés italiens, d'ordinaire si docile, a retenti de véhémentes protestations contre le modernisme outrancier de Sabaudia.

Par la même occasion, nos voisins s'indignent de l'immense « boîte à cigares » que constitue la nouvelle gare de Florence.

Ainsi, dans tous les pays, on en a assez de cette architecture primitive, froide et nue sortie du cubisme.

Il était inévitable que cette réaction se produisît. Il y a longtemps que tous les esprits sains l'avaient prévue.

Les défenseurs de Sabaudia répondent à leurs adversaires en leur demandant s'ils auraient préféré des pastiches de temples antiques.

Evidemment non. Personne ne demande cela, mais entre l'immobilité totale et une course désordonnée, il y a place pour une marche harmonieuse et mesurée.

Il n'est pas inutile de le rappeler au moment où s'élaborent les plans de l'Exposition de Paris de 1937. Il ne s'agit pas, comme dans la baraque de Nicolet, de vouloir aller « de plus fort en plus fort ».

Après l'agitation un peu hystérique qui a suivi la guerre, nos esprits sont en train de retrouver le goût de la mesure. Il ne s'agit donc pas de s'engager dans le mauvais sens pour se trouver, dans deux ans, en opposition encore plus marquée qu'aujourd'hui avec l'opinion publique.

L'âge du cube est passé. L'Exposition de 1937 ne doit pas travailler uniquement au profit des mouleurs de ciment armé. Elle doit rendre à nos décorateurs, à nos sculpteurs, à nos maîtres artisans de toutes les branches de l'art appliqué une activité nouvelle.

Et c'est par cette évolution du style que cette manifestation servira le mieux la cause de la reprise économique.

**Politesse**

Dans le métro, à Paris, un monsieur affligé d'un fort bégaiement demande à son vis-à-vis un renseignement de parcours. Le vis-à-vis ne répond pas. Le bégue répète sa demande sans plus de succès. Un autre voyageur donne alors au demandeur l'indication voulue, et le bégue descend à la station suivante.

Le troisième voyageur en profite pour reprocher au vis-à-vis son manque de complaisance, et celui-ci lui répond :

— Je me suis tu par politesse. Si je lui avais donné le renseignement demandé, j'aurais eu l'air de me moquer de lui.

Car le vis-à-vis bégayait lui-même d'une façon plus affligeante encore que son interlocuteur.

**Mot de la fin**

Dans un salon, un visiteur fat confie à une dame :

— Depuis un an, chaque soir, j'écris mes pensées sur un petit calepin.

— Vous devez avoir au moins toute une page de remplie.

**Pour la langue française**

Un rapport agricole, qui vient de paraître, parlant du blé qu'on donne comme fourrage au bétail dit : « Le grain affourragé au bétail... »

Il faudrait renverser les termes et dire : « Le bétail affourragé au grain. »

Notons que l'Académie française a éliminé de son dictionnaire le verbe *affourager*, qui figure dans le *Larousse* du XX<sup>me</sup> siècle.

## Les élections tessinoises

Lundi soir, à la chancellerie du Tessin, ont été déposées les listes avec des candidatures pour l'élection au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Ces élections auront lieu le 10 février.

Le parti conservateur démocratique a présenté deux listes avec 10 candidats pour le Conseil d'Etat et trois listes avec 130 candidats pour le Grand Conseil. Les radicaux ont présenté deux listes avec 10 candidats pour le Conseil d'Etat et deux listes avec 130 candidats pour le Grand Conseil; les radicaux démocrates, une liste avec cinq candidats pour le Conseil d'Etat et une liste avec 65 candidats pour le Grand Conseil; les socialistes, une liste avec cinq candidats pour le Conseil d'Etat et une liste avec 65 candidats pour le Grand Conseil; la Ligue nationale, une liste avec cinq candidats pour le Conseil d'Etat et une liste avec 65 candidats pour le Grand Conseil; les agrariens, une liste avec cinq candidats pour le Conseil d'Etat et trois listes avec 85 candidats pour le Grand Conseil. Les fascistes n'ont pas présenté de candidature pour le Conseil d'Etat, mais ils ont présenté une liste avec 40 candidats pour le Grand Conseil; les communistes, une liste avec 36 candidats pour le Grand Conseil. Au total, pour cinq sièges au Conseil d'Etat, il y a 38 candidats, et pour 65 sièges au Grand Conseil, il y a 616 candidats.

## UNE AUBAINE FISCALE

Dans le canton de Lucerne, deux grosses successions rapporteront au fisc l'une 900,000 fr., l'autre 750,000 fr.

## Les finances communales lucernoises

Le conseil communal de Lucerne a examiné le budget de 1935. Le déficit est de 247,000 fr. Il prévoit une augmentation des impôts, une augmentation des taxes des services industriels, une nouvelle réduction des salaires et des traitements, mesures qui en tout ont permis de recouvrer 779,000 fr.

Au vote, la réduction des traitements et salaires a été rejetée par 25 voix contre 12 et une abstention.

## La votation du 24 février

Le comité du parti populaire évangélique de la Suisse a décidé de recommander aux membres du parti de se prononcer pour la modification de l'organisation militaire.

\*\*\*

Le comité du parti conservateur du canton de Zoug a décidé de recommander le vote de l'organisation militaire.

## Les examens de médecine et de pharmacie

Le Conseil fédéral a édicté un nouveau règlement des examens fédéraux pour les médecins, médecins-dentistes, pharmaciens et médecins-vétérinaires, en remplacement du règlement de 1912.

La loi de 1877 prévoyait que les règlements d'examen doivent être approuvés par l'Assemblée fédérale. Cette disposition a été modifiée. Le nouveau règlement tient compte des progrès réalisés ces dernières années dans la science médicale.

## Le déficit bernois

Le Grand Conseil bernois a poursuivi le débat d'entrée en matière sur la loi budgétaire. Au nom du groupe catholique, le député Gressot a déclaré que le projet était inacceptable, le déficit restant de 3 1/2 millions.

Le conseil a décidé l'entrée en matière.

La discussion par article a aussitôt commencé. Les premiers articles prévoient des économies par la simplification des rouages administratifs de l'Etat et des services judiciaires.

## La question des Suisses lésés pendant la guerre

Au Conseil fédéral, M. Motta, chef du Département politique, a fait rapport sur la question de la réparation des dommages de guerre. M. Minger, président de la Confédération, au nom du Conseil fédéral, lui a exprimé sa reconnaissance pour avoir défendu les intérêts des Suisses.

## Nouvelles financières

### Comité pour la défense des droits et intérêts des porteurs de valeurs mobilières suisses

L'Association suisse des banquiers assume déjà depuis de longues années la défense du capital suisse investi dans des valeurs mobilières étrangères. Dans sa dernière séance du 21 janvier, le Conseil de l'Association suisse des banquiers a décidé de prendre l'initiative de créer un comité pour la défense des droits et intérêts des porteurs de valeurs mobilières suisses. Ce nouveau comité sera constitué très prochainement. Il comprendra quelques banquiers, des représentants de sociétés d'assurances et des juristes. Sa première tâche sera d'organiser immédiatement la défense des porteurs d'obligations du canton de Genève.

## Nécrologie

### Les obsèques laïques du sénateur Fernand David

Le Travail publie un compte rendu attendri des obsèques du sénateur français Fernand David, qui ont eu lieu à Saint-Julien (Haute-Savoie).

Il écrit :

« Nous n'avons pas vu de prêtre. Aucun, tout au moins, ne prit la parole. La cérémonie fut strictement laïque durant les deux heures qui se sont écoulées entre le moment où le cercueil quitta la très modeste demeure de l'éminent homme d'Etat et la minute où il disparut dans le caveau familial, au cimetière de Saint-Julien. Ce fut grand, digne et émouvant. Ce fut profondément humain et d'une belle élévation. Ce fut pour tous les assistants — au nombre desquels plusieurs représentants des autorités genevoises — l'occasion de se retremper dans un haut idéal de justice véritable et de démocratie réelle. »

Ces derniers mots sont une allusion aux discours prononcés par les personnages officiels.

En passant, le Travail note que « M. Fernand David a toujours été classé au nombre des radicaux modérés ».

MM. Nicole et Casati, radical, représentaient le gouvernement de Genève.

Ces funérailles radicales et laïques ont profondément réconforté M. Nicole. Elles lui ont fait rêver du cartel.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Une explosion de gaz

Dans la nuit de lundi à hier mardi, à Dresde, un homme tenta de se suicider en ouvrant le robinet de gaz. Mais, sa mère pénétrant dans la pièce, une lampe allumée à la main, une explosion se produisit qui enfonça le plafond et les murs. Le candidat au suicide, sa mère et une troisième personne furent grièvement blessées et conduits à l'hôpital. L'explosion provoqua un commencement d'incendie dans les combles de la maison.

#### Chute d'un avion anglais

Un avion militaire anglais est tombé, hier mardi, dans un champ à Elworth Sandbach (Cheshire) et son pilote a été tué.

L'accident semble dû à l'épais brouillard qui recouvrait alors la région.

#### Le feu à bord dans l'Atlantique

Le Valverde a fait savoir que l'incendie qui s'était déclaré à bord était presque éteint et que tout danger était écarté.

#### Exécution capitale

Dans la cour des prisons de Breslau, a été exécuté le nommé Paul Hahn, condamné à mort pour avoir été le chef de la bande communiste qui avait tué un homme des casques d'acier.

#### Les accidents de mines

Le nombre des morts dans l'accident de mine de Sajetchar (Serbie) s'élève définitivement à douze.

### SUISSE

#### L'avion mystérieux du lac de Constance

Les autorités allemandes, qui avaient gardé d'abord le silence sur la chute d'un avion dans le lac de Constance, le 9 janvier, se sont décidées à informer les autorités suisses qu'un avion Dornier est tombé au lac ce jour-là avec ses deux passagers, un pilote et un mécanicien.

Des scaphandriers essayent de le repêcher. Il gît par 150 mètres de fond.

On sait que, le 14 janvier, un second avion allemand, un courrier postal pour l'Amérique du sud, est tombé dans le lac de Constance. Le fait, cette fois, n'a pu être dissimulé.

#### Un comptable indélicat

Le comptable de la Coopérative suisse des ouvriers de l'industrie de la pierre, à Bâle, avait été arrêté pour détournement de 4800 fr. La Coopérative, se trouvant d'ailleurs en difficultés financières, fut mise en faillite à la suite de la découverte de ces détournements. Le capital coopératif semble perdu. Le comptable, remis en liberté provisoire, espère pouvoir rembourser la somme détournée.

#### Blessé par une pierre

On nous écrit du Valais : En travaillant à la carrière du Fenalet, près de Saint-Gingolph, un ouvrier de cette localité, M. Fernand Derivaz, âgé de vingt-sept ans, a été blessé par un caillou détaché de la montagne. Tombé sans connaissance parmi les blocs, il se fractura plusieurs côtes; il fut relevé par ses deux compagnons de chantier, MM. Courtinet et Derivaz.

Pendant abondamment son sang par la blessure de la tête, l'infortuné jeune homme fut transporté à son domicile, à Saint-Gingolph, d'où l'on fit appeler un médecin. Après avoir reçu les premiers soins, M. Derivaz fut transporté à la clinique de Montreux.

#### Un lac gelé

Le lac de Pfäffikon (Zurich) est gelé.

## Encore un cambriolage à Genève

Des inconnus se sont introduits dans la nuit de lundi à hier, mardi, dans les magasins de la Coopérative suisse de consommation, à la rue Vallin, à Genève. Après avoir fait sauter les barreaux d'une fenêtre, ils se laissèrent glisser au moyen d'une échelle dans les sous-sols. Montés au magasin, ils défoncèrent à coups de barres de fer un coffre-fort mural, s'emparèrent de 515 fr. et emportèrent une certaine quantité de marchandises. Des voisins ont aperçu vers 4 h. du matin des individus qui s'enfuyaient. La police de sûreté a ouvert une enquête.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### La prochaine béatification du fondateur de la Société du Verbe divin de Steyl

L'évêque de Ruremonde (Belgique) vient d'ouvrir le procès de béatification du Père Arnold Janssen, fondateur de la congrégation du Verbe divin de Steyl.

Le Père Arnold Janssen était né à Goch, en Allemagne, en 1837. Il s'était consacré à l'enseignement. A 38 ans, il fonda à Steyl, en Belgique, une maison pour la formation de missionnaires, sous le nom de Société du Verbe divin. En 1889, il institua deux congrégations de femmes pour aider les missionnaires.

Il mourut en 1909. La congrégation du Verbe divin compte 8 évêques, 2 préfets apostoliques, un administrateur apostolique, 1270 prêtres, 1420 frères lais et 6000 étudiants et novices. La congrégation des Servantes du Verbe divin compte 2640 Sœurs.

### Les agneaux de la Sainte-Agnès

Lundi matin, au Vatican, jour de sainte Agnès, le Pape a reçu les deux chanoines de Latran, venus pour lui présenter, selon la tradition, deux agneaux vivants dans des corbeilles de jonc ornées de rubans et de guirlandes de fleurs.

La laine de ces agneaux est destinée à fabriquer le tissu du manteau blanc, dit pallium, revêtu par le souverain Pontife aux cérémonies solennelles.

Les agneaux avaient été bénits selon l'usage sur la tombe de sainte Agnès.

Le Saint-Père, après avoir caressé les deux animaux, a adressé des paroles cordiales à ses visiteurs et leur a donné la bénédiction apostolique.

## La vie économique

### Une réduction du prix de la viande

Le comité central élargi de l'Union suisse des maîtres-bouchers s'est occupé, lundi, d'une nouvelle réduction des prix de la viande.

Le président, M. le conseiller national Bürki, a d'abord fait un exposé de l'état actuel des prix de la viande et du bétail. Le rôle le plus important est tenu, en ce qui concerne la fixation des prix, par les produits secondaires, notamment par les graisses et les peaux. Les prix des peaux par exemple sont inférieurs de la moitié de ce qu'ils étaient avant la guerre, la graisse de bœuf est de 63 % inférieure au tarif d'avant-guerre, la graisse de porc de 89 %.

Le Dr Flückiger, directeur de l'office vétérinaire fédéral, qui assistait à la réunion en tant que représentant du Département fédéral de l'économie publique, a fait connaître les désirs dudit Département. Il voudrait que le mouvement de réduction des prix du bétail d'abatage trouvât davantage son expression dans les prix de vente de la viande afin de pouvoir faciliter le débit de l'importante production et partant la consommation, de sorte que les classes peu fortunées fussent à même d'acheter désormais de la viande en plus grande quantité. Une nouvelle baisse du prix de la viande de porc devrait pouvoir intervenir.

Dans la discussion qui suivit, on a pu constater, en vertu de la statistique établie par l'Union suisse des maîtres-bouchers, que les bouchers ont adapté largement les différents prix de la viande de porc aux conditions actuelles et sont prêts à faire encore davantage par la suite. On a rappelé à cette occasion qu'une telle adaptation était souvent impossible parce que, à la campagne notamment, selon une vieille habitude, de très nombreux porcs sont vendus et achetés à l'avance. Les bouchers ne sauraient être rendus responsables de l'énorme surproduction de porcs qui représente un danger pour l'ensemble du marché du bétail d'abatage.

Il ressort des discussions que la fixation des prix de la viande doit être laissée comme par le passé aux associations locales. Ces organismes sont tenus quand ils fixent ces prix de maintenir un contact étroit avec les bureaux cantonaux chargés de la surveillance des prix, avec les autorités et avec les représentants de l'agriculture. Puis, la réunion s'est occupée des prix des saucisses et du jambon qui ont été réduits récemment par la Migros S. A. Les bouchers entendent maintenir un prix de 20 centimes par cervelas qui est conforme au prix d'avant-guerre. Ils veulent cependant présenter à la clientèle un produit satisfaisant à tous égards.

Il a été constaté que les expériences faites jusqu'ici sont loin d'être concluantes. Dans cette action, les bouchers veulent soutenir les autorités en toute manière.

## Coups de crayon

### Enthousiasme

Pensons ce que nous voulons du vote de la Sarre. Voyons-y — ce qu'il semble bien être — un fait heureux pour la paix du monde et qui atténuerait une tension dangereuse entre deux états voisins, deux fois aux prises dans les soixante-dix dernières années de l'Histoire. Si notre pessimisme est décidément sans remède, redoutons ce triomphe d'une doctrine politique qui, exaltée aujourd'hui par une victoire, demeurerait un incessant péril. Mais, quelle que soit la réaction de notre pensée au lendemain de ce plébiscite, nous reconnaitrons que ce fait d'une si haute portée nous a valu un spectacle rare : l'enthousiasme d'une nation. Cet enthousiasme ne serait, dit-on, qu'un trait ajouté au visage assez ambigu d'un peuple où, quoi qu'en disent ses coryphées, les pensées secrètes des gens ne sont peut-être pas aussi concordantes que tant de manifestations d'unanimité le laisseraient croire. C'est fort possible. Il faut quand même avouer que la clameur, faite de voix innombrables, des foules criant leur joie, impressionne et fait réfléchir.

L'enthousiasme, tout le monde ne le comprend pas. Il en est qui le jugent superficiel, trompeur, enfantin; qui disent : cette fièvre passera; qui voient toujours, derrière une multitude acclamant un homme, un symbole, une idée, tout un réseau de ficelles animant des pantins. Explication un peu simpliste. A certains moments de haut émoi, le froid calcul, la raison exclusive, l'effort silencieux, ne donnent plus aux décisions, aux actes, leur force plénière. Il faut faire jaillir une flamme, déchaîner un grand souffle puissant. Il faut que les certitudes, les espérances prennent une forme en quelque sorte physique, qu'une idée s'exprime par un drapeau qui flotte, des mains qui applaudissent, des accords d'hymnes et de fanfares. Si c'est un homme seul — car il est des enthousiasmes n'animant qu'un seul cœur — son enthousiasme se lira dans le rayonnement de son regard, le son de sa voix, le sourire de ses lèvres. Cet enthousiasme isolé ne le cède en beauté à aucun enthousiasme collectif. Il se rencontre à tous les âges, dans tous les rangs. Un enthousiaste, ce prêtre parti à la moisson des âmes, que ne décourage aucun affront, ne rebute aucune laideur, et qui, les yeux levés vers la croix, jusqu'à la tombe se dévoue. Un enthousiaste, ce maître qui se donne tout à ses élèves, les entraîne, chasse leurs doutes, les hausse jusqu'à lui. Un autre, cet ouvrier qui travaille non seulement pour son pain, mais par amour du métier, et avec un noble orgueil, caresse des yeux l'œuvre parfaite. Un autre, cet élève d'une belle ardeur de jeune, rêvant d'être plus tard le meilleur des meilleurs, qui a foi dans son effort et dans la vie. Ah! ces enthousiasmes, comme il faut, si notre vocation le permet, les susciter autour de soi!

Et, de tous ces enthousiasmes, saluons le plus beau : l'enthousiasme des vieux. Il est des hommes, arrivés à l'âge où la lassitude s'expliquerait, qui demeurent conscients du prix de leur exemple et gardent au cœur, vacillant peut-être, si lumineux encore : un flambeau. Mais, si l'âge se mesure à la fraîcheur de l'esprit et non pas aux rides du front, ces vieux-là sont-ils bien : des vieux ?

Ern. C.

## TRIBUNAUX

### Une criminelle

Le tribunal criminel du district d'Aigle a condamné à six ans de réclusion, sous déduction de 158 jours de préventive, à vingt ans de privation des droits civiques et aux frais, Madeleine Leyvraz, tailleuse, âgée de quarante-trois ans, divorcée, prévenue de tentative d'homicide pour avoir, à Corbeyrier-sur-Aigle, le 17 août dernier, dans l'intention de se venger de ses parents, attiré dans sa grange et jeté dans une fosse d'aisance pour le noyer, en lui pesant sur la tête et en lui marchant sur les mains pour l'empêcher de se sauver, le petit Robert Bournoud, âgé de neuf ans, qui ne fut sauvé que grâce à des voisins accourus à son secours.

### L'enlèvement du fils Lindbergh

Hauptmann, l'auteur présumé du rapt du petit Lindbergh, serait originaire du village de Dognecea, dans la province roumaine du Banat, qui fut autrefois sous la domination hongroise et où vit encore une petite minorité allemande.

Selon les journaux, la police roumaine aurait établi également que Hauptmann avait fréquenté l'école primaire de Dognecea avant d'émigrer à Berlin.

L'accusation a remporté un succès en obtenant que le tribunal retienne comme preuve l'échelle en trois parties qui aurait servi à Hauptmann pour enlever l'enfant du colonel Lindbergh, et la cheville joignant la première à la seconde partie, trouvée près de l'échelle quand celle-ci se brisa, provoquant la chute du ravisseur et de l'enfant qui fut mortellement blessé. La défense avait toujours prétendu que l'échelle avait été démontée et pratiquement reconstruite depuis le crime et qu'elle ne pouvait plus servir de preuve.

# Nouvelles de la dernière heure

## L'incident de la Somalie française

Rome, 23 janvier.

Dans un commentaire sur l'incident qui s'est produit en Somalie française, la *Gazzetta del Popolo*, après avoir rappelé d'autres incidents récents du même genre, écrit :

« La vérité est que l'empire abyssin reste le point névralgique de la carte d'Afrique. Le fait que les accords Mussolini-Laval ont été accueillis avec méfiance témoigne d'une attitude tout autre que conciliante et peu favorable à une utile collaboration économique. »

Le *Corriere della Sera* écrit :

« Tout bien considéré, il est évident que quelque chose ne va pas dans l'Etat du négus. Tout en admettant que les autorités impériales ont été dans l'ignorance de ces incidents qui ont tous l'aspect de provocations, on se demande comment un pays, dont le gouvernement ne sait maintenir la discipline parmi ses propres sujets et même ses propres soldats, peut être mis sur le même pied que les pays vraiment civilisés. »

« La situation de l'Ethiopie au sein de la Société des nations paraît assez étrange, sinon tout à fait incompatible avec un état de choses si peu sûr à l'intérieur de l'Etat abyssin. »

## M. Bernard, victime de l'attaque de la Somalie

Paris, 23 janvier.

M. Albert-Julien Bernard était originaire d'Aiguebelles (Savoie), où il était né le 31 août 1909.

L'administrateur colonial Bernard n'avait pas encore vingt-six ans.

En sortant de l'Ecole coloniale, en 1932, il dut satisfaire à ses obligations militaires, et ce ne fut qu'en septembre 1933 qu'il fut nommé administrateur des colonies.

Une place de tout repos ne pouvait satisfaire à l'esprit d'aventure du jeune colonial, qui, non sans peine d'ailleurs, parvint à se faire affecter à la côte française des Somalis, non point, comme beaucoup de débutants, dans un poste tranquille de la côte, mais bien dans un poste à la frontière, où l'attirait son goût des émotions fortes.

Grand, bien découplé, débordant de santé, Bernard, durant son passage à la grande pépinière de l'avenue de l'Observatoire, témoignait déjà de ce goût de la vie errante qui était le sien et dont, au cours d'une randonnée épique, accomplie avec trois camarades, il avait déjà donné la preuve éclatante quelques mois plus tôt.

« C'était mon désir. » Telle est la phrase de début de l'article qu'il publia, de cette expédition, dans le *Monde colonial illustré*, publié en avril 1932.

« Envie d'aller voir ce qui se passe chez d'autres ; amour de la vie libre et errante, hors de certains cadres étroits, loin des vacances habituelles et de leur confort duquel on se sent désaccoutumé par des années d'études dans Paris ; besoin de se sentir vivre, d'agir, de se détendre, de humer un vague air d'aventure. »

L'administrateur Bernard était bien ce qu'on est convenu d'appeler un caractère. Certes, il aimait le goût du risque, mais cela n'excluait pas chez lui la pondération et la prudence.

## Les nouveaux bons du Trésor français

Paris, 23 janvier.

L'émission de 15 milliards de nouveaux bons du Trésor suscite de nombreux commentaires. La commission des finances de la Chambre va examiner aujourd'hui ce projet. Selon M. Germain-Martin, ce projet doit être salutaire au crédit public, au crédit privé et au maintien de la stabilité du franc. La plupart des journaux accueillent la décision du gouvernement avec faveur. Cependant, quelques organes expriment des réserves.

Le *Journal* exprime l'avis catégorique qu'il ne s'agit pas d'inflation, mais d'une politique d'abaissement du taux de l'intérêt. « Souhaitons que la nouvelle politique de crédit réduisant le taux de l'intérêt puisse faciliter la reprise des affaires. »

Le *Populaire* affirme que la politique de M. Germain-Martin, ministre des finances, n'est pas exempte de dangers. « En somme, la décision de M. Germain-Martin équivaldrait en fait à faire assurer la Trésorerie d'Etat par les établissements de crédit. »

## Les nouvelles négociations commerciales franco-allemandes

Berlin, 23 janvier.

La délégation commerciale française, chargée de mener, avec le gouvernement du Reich les négociations économiques rendues nécessaires par le retour de la Sarre à l'Allemagne, est arrivée à Berlin.

La délégation est dirigée par M. Bonnefont-Craponne, directeur des accords commerciaux au ministère du commerce.

## Le pacte danubien de non-ingérence

Rome, 23 janvier.

Dans les milieux italiens bien informés, on dément la nouvelle d'origine anglaise d'après laquelle M. Mussolini aurait invité les représentants de la Petite-Entente à tenir, à Rome, une réunion consacrée au projet de pacte danubien de non-ingérence.

La procédure suivie en ce qui concerne les adhésions éventuelles à l'initiative franco-italienne est la suivante :

Dans la capitale de chaque Etat invité, les représentants diplomatiques de la France et de l'Italie ont fait ou vont faire une démarche officielle pour communiquer aux différents gouvernements la proposition qui leur est adressée, en vertu des accords de Rome. Cette démarche serait accompagnée de la remise d'un mémoire indiquant les principes essentiels sur lesquels le pacte pourrait être conclu. L'élaboration d'un texte définitif serait naturellement facilitée par des échanges de vues directs entre les futurs participants. Cependant, il n'a pas encore été question d'une réunion de cette nature et c'est aux intéressés eux-mêmes qu'il appartiendra d'en fixer la date et le lieu.

Dans les milieux de la Petite-Entente, on estime que, selon l'hypothèse la plus probable, la conférence en question se tiendrait à Paris.

## Les troupes allemandes d'assaut

Berlin, 23 janvier.

Hier mardi, une réunion des chefs de groupes S. A. (troupes d'assaut) s'est tenue à Berlin au ministère de la propagande, en présence du chef d'état-major Lutze. Cette courte réunion a été principalement consacrée à la réorganisation des S. A. et à ses nouvelles tâches. M. Lutze, chef d'état-major a ensuite exposé ses vues sur les tâches et l'avenir des S. A.

## Lettre pastorale de l'évêque de Spire

Berlin, 23 janvier.

Mgr Louis Sebastian, évêque de Spire, adresse à ses diocésains de la Sarre une lettre pastorale où il remercie non seulement les Sarrois qui ont voté pour l'Allemagne, mais aussi ceux qui se sont prononcés pour le *statu quo*.

« Soyons, dit-il, reconnaissants même aux diocésains sarrois qui, peut-être, opposaient quelques objections au retour immédiat. Pendant quinze années, ils ont prouvé en actes et en paroles leur fidélité à la patrie allemande. »

## Le changement de ministère en Bulgarie

Sofia, 23 janvier.

Le changement du gouvernement (voir *Nouvelles du jour*) imposé pour des motifs purement intérieurs a eu lieu rapidement dans un ordre complet. La politique intérieure du nouveau gouvernement tendant vers la cohésion entière de toutes les forces nationales et à la consolidation de la force économique du pays ne subira aucun changement. La politique extérieure reste comme jusqu'à présent une politique de paix et d'entente entre tous les pays, en particulier avec les voisins de la Bulgarie. Du reste, le fait que M. Batolof garde le portefeuille des affaires étrangères l'indique clairement.

Sofia, 23 janvier.

(Havas.) — La composition définitive du cabinet est la même que celle indiquée dans la dernière liste probable, sauf en ce qui concerne le ministère des finances qui sera géré temporairement par le ministre de la justice, M. Kalendarof, M. Obreikof ayant refusé d'accepter les finances.

Le nouveau président du Conseil a déclaré que le gouvernement travaillera au relèvement de l'autorité de l'Etat en s'appuyant sur toutes les organisations professionnelles et patriotiques. A l'extérieur, il suivra la voie qui conduit vers une paix saine et durable dans les Balkans, par l'établissement de relations amicales avec les voisins et d'étroits rapports économiques avec tous les Etats.

## La réforme de la constitution portugaise

Lisbonne, 23 janvier.

(Havas.) — L'assemblée nationale s'est réunie hier, mardi, après midi, sous la présidence du Dr Alberto Reis. Septante-trois députés étaient présents. Différentes réformes de la Constitution furent proposées, notamment en ce qui concerne les attributions du président du Conseil.

## L'anniversaire de la mort de Benoît XV

Cité du Vatican, 23 janvier.

Un office funèbre solennel a été célébré hier matin, mardi, à la chapelle Sixtine, à l'occasion du treizième anniversaire de la mort de Benoît XV.

Après la messe, célébrée par le cardinal archevêque de Naples, le Pape a donné l'absoute.

M. Rodolfo Espinosa, vice-président de la République de Nicaragua, seize cardinaux, de hauts prélats, les autorités vaticanes et les membres de la noblesse romaine assistaient à la cérémonie.

Le drapeau pontifical a été mis en berne sur tous les édifices de la Cité.

## Mort de M<sup>e</sup> Charles Appleton

Lyon, 23 janvier.

L'un des professeurs de droit romain les plus remarquables, M. Charles Appleton, vient de mourir dans sa 89<sup>me</sup> année, à Oullins, près de Lyon, où il se retira en 1918. M. Appleton, nommé en 1875, avait formé plusieurs générations d'étudiants et était l'auteur d'ouvrages renommés.

Le défunt était le père de MM. Jean et Paul Appleton, l'un et l'autre avocats à la cour d'appel et professeurs des facultés de droit, et le beau-père de M. Albert Recoura, professeur à la faculté des sciences de Grenoble.

## Les aveux de Kalinine

Riga, 23 janvier.

On mande de Moscou que Kalinine, président de l'Union soviétique, a prononcé au congrès des Soviets de la région de Moscou un discours-programme où il a fait de bien curieuses confidences. « Les ouvriers soviétiques, a-t-il dit, travaillent très mal et leur rendement est minime. J'estime que la cause réside dans l'insuffisance des salaires. Payez mieux l'ouvrier et il travaillera mieux, voilà le mot du jour... En ce qui concerne la récolte, celle-ci est tout à fait insuffisante, car nous ne récoltons qu'une moyenne de 900 kg. à l'hectare, mais la situation s'aggrave du fait que nous (ouvriers) ne mangeons presque rien autre que du pain. Il faut produire en plus grande quantité des denrées alimentaires plus nutritives et la consommation du pain diminuera... Les Kolkoses (fermes communes) travaillent affreusement mal. Si la direction n'est pas sévère, les membres des fermes communes ne font rien. Ils n'ont aucun intérêt à montrer de l'initiative et ils ne bougent que quand la direction les traîne. »

Le discours de Kalinine dévoilant l'état pitoyable de l'économie soviétique est publié intégralement par la *Pravda* de Moscou.

## Un procès contre des spirites

Londres, 23 janvier.

Le commandant Guy Maund et ses frères et sœurs viennent d'intenter un procès à la Société spirite des âmes progressistes (*Society of progressive Souls Ltd*) pour captation d'héritage.

Leur mère, veuve en secondes noces de sir Vincent Caillard, ancien président de l'Association des industriels de Grande-Bretagne, spirite fervente, comme son mari, a légué à la société susdite son magnifique hôtel The Belfry, où la société tient depuis lors ses séances.

Les enfants de M<sup>me</sup> Caillard, sur les indications d'un spirite américain, M. Arthur Ford, qui faisait partie de la même société que leur mère, ont acquis la conviction que celle-ci a été amenée à léguer son hôtel à cette société par des manœuvres exercées au cours de séances de spiritisme, où on l'aurait mise prétendument en rapports avec l'âme de son mari, qui lui inspira l'idée de ce legs.

Le président du club spirite en question est lord Molesworth ; la vice-présidente, la vicomtesse Molesworth.

## Tué par un rhinocéros

Nairobi (Afrique anglaise), 23 janvier.

L'administrateur d'une factorerie de Nyeri (Kénia) a été attaqué par un rhinocéros furieux qui l'a transpercé avec sa corne.

C'est la première fois, dans les annales coloniales, qu'un fait pareil se produit. Le rhinocéros n'attaque jamais l'homme, devant lequel il s'enfuit.

## SUISSE

## Décès d'un conseiller d'Etat des Grisons

Coire, 23 janvier.

M. Joseph Huonder, président du gouvernement grison et conseiller aux Etats, a été frappé d'une apoplexie, hier, à Saint-Moritz, après une inspection par le Conseil d'Etat des Grisons du col du Julier, ouvert cet hiver pour la seconde fois. Transporté à l'hôpital de Samaden, M. Huonder y succomba au cours de la nuit.

M. Joseph Huonder était né le 9 septembre 1878. Après avoir fréquenté l'école cantonale de Zoug, il étudia l'économie forestière à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich et obtint, en 1902, le diplôme d'ingénieur forestier. De 1902 à 1903, il fonctionna en cette qualité pour la ville de Zurich, à Sihlwald. Il fut inspecteur des forêts du canton d'Appenzell (Rhodes-Intérieures) de 1904 à 1910, et inspecteur des forêts du district de Disentis, de 1910 à 1927.

C'est en 1927 qu'il fut élu conseiller d'Etat et il prit la direction du Département des travaux publics et des forêts. Il présida le gouvernement en 1930 et de nouveau en 1935.

Il fut élu conseiller aux Etats le 2 mars 1930 comme successeur de M. Brügger.

M. Huonder était membre du parti conservateur.

## Evasion à Genève

Genève, 23 janvier.

Le nommé Henri Magnin, qui était détenu depuis quelques mois à la prison Saint-Antoine pour contrebande de beurre danois, a réussi à s'échapper dans les circonstances suivantes :

Magnin étant tombé malade, un médecin l'examina et délivra un bulletin d'admission à l'hôpital cantonal. Le prisonnier fut accompagné à l'hôpital par deux policiers, qui le remirent à un interne de service. Celui-ci dut s'absenter quelques instants. Quand il revint, Magnin avait disparu.

Les recherches entreprises pour le retrouver sont restées vaines jusqu'ici.

## SOMMAIRES DES REVUES

*Revue apologétique* : janvier. — Ce que je pense du transformisme : P.-M. Périer. — Le problème de l'apostolat dans le monde antique : E. Dumoutet. — Paganisme et christianisme. A propos d'un ouvrage récent : G. Bardy. — La modernité de saint Vincent de Paul : E. Favier. — Mes études sur la question synoptique : P. Vannutelli. — Simples observations : J. Renié. — Une belle initiative. Le groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques : J. Chaine. — Un nouveau livre sur Newman : A. Janssens. — Chronique d'éducation : E. Ricard. — Chronique d'histoire du moyen âge : H.-X. Arquillière. — Administration, 117, rue de Rennes, Paris.

*L'Echo d'Afrique* (Société de St-Pierre Claver), en commençant la 57<sup>me</sup> année de son édition en français, reste fidèle à son programme : le dévouement à toutes les missions catholiques du Vaste continent noir. Le progrès religieux continue à y être admirable, mais il ne se développe qu'à l'ombre de la Croix : famine, églises qui s'effondrent. A preuve, les lettres de Mgr Fortineau (Diégo-Suarez) et de Mgr Heiling (Angola), de la Congrégation du Saint-Esprit ; de Mgr Molin (Bamako), Père Blanc, etc. Chaque mois aussi, le petit bulletin publie des grâces obtenues par l'intercession de la comtesse Sedochowcha, fondatrice de l'Œuvre.

Le petit *Négrillon* de janvier raconte plusieurs histoires édifiantes, relatives à de jeunes chrétiens noirs et s'achève par quelques mots, accompagnés d'illustrations, sur l'aloés.

## Changes à vue

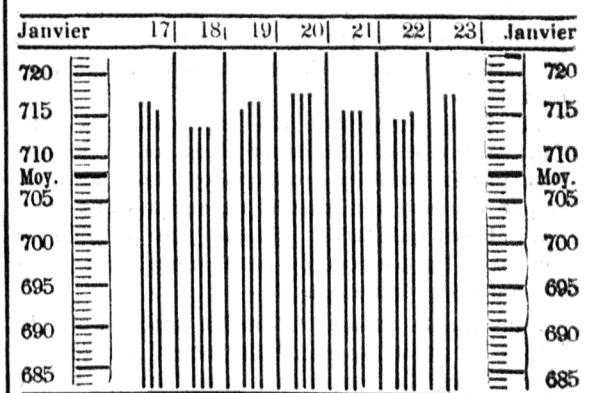
Le 23 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 33	20 43
Londres (1 livre st.)	15 11	15 16
Allemagne (100 marcs or)	123 60	124 10
Italie (100 lires)	26 36	26 46
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New York (1 dollar)	3 08	3 13
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	72 —	72 20
Madrid (100 pesetas)	42 10	42 40
Amsterdam (100 florins)	208 50	208 90
Budapest (100 pengö)	—	—

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

23 janvier

### BAROMETRE



### THERMOMETRE

Janvier	17	18	19	20	21	22	23	Janvier
7 h. m.	6	1	-6	-10	-12	-10	7	h. m.
11 h. m.	0	4	-4	-6	-6	-3	3	h. m.
7 h. soir	0	-1	-4	-7	-6	-5	7	h. soir

## STATIONS D'HIVER

23 janvier, 8 heures du matin

	Degrés de température	Caractère général du ciel	Hauteur de la neige sur le champ de ski
Adelboden	-11	très beau	100 centimètres
Grindelwald	-12	»	90 »
Gstaad	-15	»	100 »
Wengen	-10	»	100 »
Arosa	-5	»	100 »
Davos	-14	»	100 »
St Moritz	-10	»	100 »
Les Rasses	-7	couvert	90 »
Les Avants	-9	très beau	90 »
Montana	-7	»	80 »
Zermatt	-10	»	100 »

## Temps probable

Zurich, 23 janvier, 11 h. du matin.

Peu ou pas de changement. La température continue à monter.

## EXPROPRIATIONS ET FAILLITES AGRICOLES EN SUISSE

Du Bureau fédéral de statistique :

Les causes d'insolvabilité des entreprises paysannes sont très diverses, comme c'est le cas dans toute entreprise particulière où l'exploitation et le ménage s'entremêlent étroitement, formant un tout inséparable. De même que dans d'autres branches de l'économie, l'insolvabilité tient parfois à la personne même du chef (charges de famille, incapacité, etc.), à des pertes extraordinaires survenues dans l'exploitation, ou encore aux conditions d'exploitation, qui peuvent être particulièrement défavorables.

Ensuite, c'est spécialement la situation du marché des produits agricoles, seule ou en combinaison avec d'autres causes, qui peut entraîner l'insolvabilité.

Les exploitations présentant des conditions favorables de production, qui travaillent avec la main-d'œuvre familiale et sont grevées d'un endettement hypothécaire modéré ont la possibilité, en temps normaux, de constituer des réserves. Elles seront dès lors en mesure de faire face pendant un temps plus ou moins long aux pertes qui peuvent survenir ; mais, lorsque les réserves font défaut, la moindre aggravation de la crise ou n'importe quel événement défavorable entraîne rapidement l'insolvabilité.

Le tableau ci-après indique le nombre des réalisations de gage hypothécaire et de faillites déclarées.

Il ne fournit pas de donnée sur les masses en faillite, sur l'importance des pertes subies, sur la manière dont les divers créanciers sont devenus solidaires, ni sur le genre de procédure suivie. Cependant, les données dont il est fait état ici révèlent déjà certains phénomènes qui peuvent être symptomatiques de la situation économique actuelle.

D'après l'enquête entreprise, le nombre des réalisations de gage hypothécaire effectuées chez des personnes exerçant l'agriculture comme profession principale s'est élevé en moyenne à 750 de 1928 à 1931, tandis que le nombre des faillites déclarées était de 200. De 1931 à 1932, le nombre des réalisations s'est élevé à 930 et celui des faillites à 520, donc à plus du double. A titre de comparaison, il faut ajouter que, durant l'année 1932, 2500 faillites environ ont été ouvertes en Suisse.

La proportion des faillites agricoles dans le total des faillites survenues correspond approximativement au rapport existant entre le chiffre de la population active dans l'agriculture et celui de l'ensemble de la population appliquée à un gagne-pain.

La déclaration de faillite frappant une exploitation agricole entraîne toutefois plus fréquemment pour le chef la perte de son gagne-pain. Dans beaucoup d'autres faillites ou réalisations forcées, il s'agit de successions répudiées ou d'exécutions atteignant des personnes qui dépendent du chef d'entreprise.

Les faillites d'entreprises industrielles, commerciales ou artisanales peuvent évidemment porter sur des sommes beaucoup plus considérables que ce n'est le cas habituellement dans les exploitations agricoles.

Le nombre des faillites agricoles en 1933 eût été encore plus élevé si, dans plusieurs cantons, les caisses de secours aux paysans obérés n'avaient inauguré leur activité vers la fin de cette année-là. Grâce à l'intervention des caisses de secours et des nouvelles mesures juridiques en matière de droit concordataire, une série d'exploitations qui se trouvaient à la veille de la faillite ont pu être assainies. C'est ainsi que, en 1933, dans le district de Gessenay (Berne), où la crise agricole a sévi avec une acuité toute particulière, il y eut, outre quatre déclarations de faillites, seize assainissements et trente concordats.

En 1934, le nombre des expropriations dans l'agriculture a été influencé dans une telle mesure par le nouveau droit concordataire agricole et par l'activité des caisses de secours aux paysans obérés qu'il n'est presque plus possible de comparer les données de cette année avec celles des années précédentes.

Dans quelle mesure la faillite amène-t-elle la famille à abandonner définitivement l'entreprise agricole qu'elle exploitait jusqu'alors ? Il est impossible de le dire. Parfois, on cherche, en effet, à poursuivre l'exploitation du domaine sous le nom de l'épouse ou d'un autre membre de la famille.

Dans les cas d'expropriation partielle, l'intervention juridique n'a pas pour conséquence immédiate la remise de l'exploitation en d'autres mains. Pourtant, l'aliénation forcée de parcelles peut entraîner des modifications telles que le fondement de l'activité et de l'existence de la famille en est profondément atteint, ou constituer souvent le premier pas vers la faillite, à moins que le gage hypothécaire ne soit constitué sous forme de lettre de rente.

Lorsqu'il existe, en plus des dettes hypothécaires, d'importantes dettes courantes non garanties, que le rendement des enclaves publiques devient de plus en plus faible, que les déclarations de crédits s'accumulent, la liquidation d'autres actifs devient nécessaire, l'agriculteur, soumis au régime du droit ordinaire sur la poursuite pour dettes et la faillite, se sent peu à peu enclin à une déclaration d'insolvabilité pour amener une liquidation générale, ou obtenir la conclusion d'un concordat.

Quoique la statistique ne s'étende pas aux causes des faillites, on peut admettre, en tablant sur d'autres constatations et recherches, qu'une certaine proportion des faillites agricoles survenues de 1928 à 1931 provient du fait que des domaines ont été achetés trop cher durant la période fructueuse de la guerre et de l'après-guerre et au moyen de capitaux empruntés, ou encore de ce que les intéressés, pour d'autres raisons, avaient assumé une charge de dettes hypothécaires trop élevée.

Pour les autres exploitations, ce sont plutôt des raisons d'ordre personnel qui ont provoqué l'insolvabilité.

Par contre, la multiplication des liquidations forcées de 1931 à 1932 est presque uniquement la conséquence du recul toujours plus accentué des prix des produits agricoles. Ce recul a entraîné une perte de revenus qui a anéanti les réserves disponibles.

Durant les deux dernières années, 2,8 % des personnes occupées principalement dans l'agriculture ont été déclarées en faillite.

Le canton de Fribourg accuse la plus forte proportion de faillites agricoles, soit 8,9 pour mille ; viennent ensuite Lucerne, avec 7,2 pour mille, et Appenzell Extérieur, avec 5,8 pour mille. Il est curieux de constater que le Tessin accuse un minimum. Fait également intéressant, les deux tiers de toutes les expropriations par-

tielles ont été effectués dans les trois cantons de Fribourg, Valais et Vaud.

Il faudra une enquête plus détaillée pour découvrir les raisons de cet état de choses.

Les exploitations agricoles des cantons de Fribourg et Lucerne ont-elles des charges d'intérêts plus considérables par suite d'un endettement plus prononcé de la propriété, ou bien d'autres causes (grosses charges de famille, etc.) ont-elles provoqué les difficultés de paiement ?

Quant à la situation difficile des agriculteurs dans le canton d'Appenzell, elle est sans aucun doute la conséquence de la perte du gain accessoire résultant de la crise de l'industrie de la broderie.

Dans les régions du plateau, caractérisées par une grande extension des cultures en champs, de l'arboriculture fruitière ou de la viticulture, les liquidations forcées sont en général plus rares que dans le Jura ou les vallées alpêtres se livrant à l'élevage.

La rareté des réalisations forcées au Tessin et dans les vallées des Grisons s'explique en partie par la difficulté qu'il y a d'y constituer la propriété foncière en gage hypothécaire. Mais il faut surtout relever le fait que, dans ces régions, l'économie monétaire n'a pas encore remplacé l'économie domestique dans une mesure aussi forte que dans les autres parties de la Suisse.

Au Tessin, enfin, l'aggravation de la situation du cultivateur se traduit plutôt par l'émigration et par l'abandon de l'exploitation que par une accentuation de l'endettement.

### Expropriations et faillites agricoles de 1928 à 1933

	1. Réalisations de gage hypothécaire						1933	1933
	1928	1929	1930	1931	1932	1933		
Zurich	13	10	15	15	22	26	1,8	
Berne	77	65	62	43	55	64	1,9	
Lucerne	5	7	11	9	35	37	4,0	
Uri	—	1	1	1	3	1	0,7	
Schwyz	1	5	7	5	5	16	4,2	
Obwald	—	—	—	—	2	—	—	
Nidwald	—	—	—	1	2	1	1,2	
Glaris	—	—	—	2	—	1	0,9	
Zoug	—	2	2	2	4	3	2,7	
Fribourg	234	221	154	201	261	197	18,8	
Soleure	7	5	9	4	6	14	2,8	
Bâle-Campagne	8	7	3	12	7	5	1,5	
Schaffhouse	5	1	2	1	2	3	1,1	
Appenzell-Ext.	2	2	1	1	1	4	1,5	
Appenzell-Int.	—	—	1	—	—	1	0,8	
Saint-Gall	20	22	21	23	35	40	3,0	
Grisons	18	22	12	17	18	25	2,5	
Argovie	20	22	21	24	39	53	3,8	
Thurgovie	12	9	14	15	23	32	4,0	
Tessin	14	7	6	9	4	5	0,4	
Vaud	91	100	85	105	132	154	10,0	
Valais	286	262	240	248	263	306	18,3	
Neuchâtel	6	8	4	6	5	8	2,8	
Genève	3	2	2	6	3	1	0,6	
Suisse, total	822	780	673	750	927	997	5,4	

Les données de onze offices des poursuites manquent pour le canton de Zurich.

	2. Faillites déclarées						Moyenne 1932/33 en %/oo
	1928	1929	1930	1931	1932	1933	
Zurich	12	9	7	14	35	33	2,3
Berne	50	40	33	39	86	109	2,9
Lucerne	13	21	17	16	74	58	7,2
Uri	—	—	—	—	3	2	1,7
Schwyz	—	—	—	—	2	5	0,9
Obwald	3	—	—	—	—	2	0,7
Nidwald	—	—	—	—	—	1	0,6
Glaris	—	—	—	2	—	1	0,4
Zoug	1	—	—	3	1	5	2,7
Fribourg	35	40	30	35	104	82	8,9
Soleure	5	6	5	7	24	17	4,1
Bâle-Campagne	4	2	2	4	8	3	1,6
Schaffhouse	3	2	1	2	5	1	1,2
Appenzell Ext.	9	9	6	3	9	21	5,8
Appenzell-Int.	—	—	1	—	1	1	0,8
Saint-Gall	17	15	18	19	36	45	3,0
Grisons	6	4	4	3	8	10	0,9
Argovie	19	12	12	16	36	39	2,7
Thurgovie	11	15	17	16	25	25	3,1
Tessin	1	—	1	1	1	—	—
Vaud	23	29	19	22	46	53	3,2
Valais	16	20	22	17	18	20	1,1
Neuchâtel	—	1	2	2	4	5	1,5
Genève	2	1	2	2	1	3	1,3
Suisse, total	230	226	199	223	527	541	2,8

Bureau fédéral de statistique.

### PETITE GAZETTE

Le son du cor sous les voûtes de Notre-Dame de Paris

Du Figaro :

Nous avons eu, dimanche matin, le son du cor sous les voûtes de Notre-Dame.

Pour la première fois fut exécutée dans ce cadre incomparable et volumineux, par huit trompes de chasse appartenant aux meilleurs équipages et groupés dans le chœur, la messe de Saint-Hubert dite d'Oby.

Une foule considérable, la foule des grands jours et des grandes cérémonies, emplissait la basilique et fut émerveillée des sonorités grandioses obtenues, tour à tour éclatantes et majestueuses ou infiniment douces aux modulations très nuancées.

Si nous nous permettons un léger reproche au Cercle Dampierre — qui, par ailleurs, doit être loué d'avoir organisé cette exécution — ce serait de l'avoir donnée au cours d'une messe

basse. Ces airs célèbres que l'on n'est pas habitué à entendre dans une église y sont si peu déplacés et peuvent si bien s'adapter au sanctuaire qu'ils conviendraient merveilleusement pendant une grand-messe pontificale, où la majesté de la liturgie s'allierait parfaitement aux échos des trompes.

*Tous les jours je mange ma soupe à l'avoine. Je ne veux devenir comme papa!*

### Variétés

#### L'ANCIEN ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES

On s'accorde généralement à reconnaître que, si notre époque présente de multiples inconvénients, elle a, par contre, sur ses devancières, l'avantage de mettre à notre disposition les principaux éléments d'un confort sympathique.

On se gaussait volontiers des pauvres moyens d'éclairage dont disposaient nos aïeux : depuis la torche de bois résineux à la lampe à pétrole, en passant par le récipient en bronze alimenté par l'huile, et la chandelle. On a vite fait d'oublier les services rendus. Les quinquets fumeux furent remplacés par les lampes à pétrole dont l'entretien ne laissait pas d'exiger des soins attentifs ; puis, le gaz fut répandu et connu immédiatement une large diffusion dans les ménages. On s'empressa de mettre au rancart les fragiles lampes à pétrole aux flancs généreux pour adopter successivement les becs à papillon, puis les becs Auer.

Il n'y a pas si longtemps que nos grands-parents et nos parents avaient salué comme un gros progrès l'éclairage d'une crudité chimique répandu par ces manchons Auer dont la chemise était comme amidonnée par l'enduit qui l'empêchait de se briser pendant le transport. Au moment de l'utiliser, on mettait le feu à cette chemise empesée, qui flambait joyeusement.

Vous souvenez-vous ? Dans les rues, c'était le règne du réverbère dont le feu était jalousement entretenu par des porteurs de gaules longues et souples.

Le hasard, qui fait parfois bien les choses, nous a permis de nous entretenir avec un ancien allumeur de réverbères, depuis 27 ans  $\frac{1}{2}$  au service d'une usine à gaz. C'est en 1907 que ce vétéran de l'industrie gazière se vit attribuer l'entretien de plus de 300 réverbères. Il partait chaque soir de l'usine, porteur d'une perche dont l'extrémité était alourdie par une petite lampe à huile et par un crochet. C'est à l'aide de ce crochet que le préposé à l'éclairage public des rues tirait sur la chaînette de la veilleuse, dont tous les réverbères étaient pourvus.

Sa tâche n'était pas toujours aisée : il arrivait que cette petite flamme était emportée par le vent. Il fallait alors utiliser la lampe qui se balançait au bout de la perche et souvent, lorsque le vent était décidément trop fort, il fallait aller chercher une échelle pour avoir le dernier mot. Lorsqu'une lampe ne brûlait pas, la police dressait rapport et cette défaillance était portée au débit de l'usine, alors que souvent, très souvent, elle était due à la malice — pour ne pas dire plus — de quelques farceurs dont l'obstination était plus forte que l'imagination.

A minuit ou le matin de bonne heure, selon l'emplacement des réverbères, ce dévoué fonctionnaire repartait pour éteindre ce qu'il avait allumé.

L'éclairage public avait fait de gros progrès et on envisageait l'extension du système d'allumage automatique avec minuterie qui avait déjà fait ses preuves, lorsque survint la guerre. Peu avant celle-ci, le gaz d'éclairage n'entraînait cependant plus dans le total de l'émission des usines suisses que pour 30 %. Aussi la lente disparition des réverbères à gaz, de 1917 à 1919, n'eut-elle pas d'effets trop désastreux pour l'industrie gazière. Et les techniciens portèrent dès lors leurs efforts uniquement et avec succès sur le développement des procédés de cuisson.

La guerre avait été cruelle pour l'industrie gazière de notre pays, mais celle-ci réussit à surmonter les difficultés grâce à l'excellence de son organisation. Au fur et à mesure que les applications du gaz se développaient, un perfectionnement s'est manifesté du point de vue technique et économique. M.

#### PETIT ANNUAIRE SUISSE 1935

Cet annuaire, d'une valeur documentaire et instructive au premier chef, vient de paraître.

En le comparant à une édition précédente, l'on peut se rendre compte des améliorations nombreuses dont il fut l'objet :

Pages d'histoire imagées d'un grand intérêt ; Une carte générale de la Suisse, agrandie et multicolore ;

Les pages réservées aux cantons complètement remaniées et illustrées du plus bel effet, intéressant tout particulièrement les amis du mouvement en faveur des costumes suisses.

Si l'on considère, d'autre part, la foule de renseignements utiles que contient cet annuaire et que tout citoyen suisse devrait connaître, qu'il est envoyé sans frais à quiconque envoie à *Chocolat Suchard S. A.*, Serrières-Neuchâtel, comme imprimé affranchi de 5 ct. et avec l'indication exacte de son adresse, une enveloppe de chocolat pure crème « Centenaire » l'on comprendra pourquoi cet opuscule a déjà remporté tant de succès lors des éditions précédentes.

#### CALENDRIER

Jeu. 24 janvier

Saint TIMOTHÉE, évêque et martyr

Saint Timothée était disciple de saint Paul et son compagnon dans ses voyages, puis il devint évêque d'Ephèse et mourut martyr dans cette ville. (1<sup>er</sup> siècle.)

Dans le vieux Fribourg

LA PLANCHE

De notre maison, à Fribourg, on voyait, vers l'orient, un paysage solennel fait de rocs et d'eau, avec des tours et des clochetons, la colline de Montorge tirée comme une tenture, et, en bas, le quartier de la Planche. A la belle saison, il y avait, dans le haut de ce décor, tant de contrastes, de nuances grises ou vertes, les arbres y dressaient des palmes si délicates, devant de lointaines montagnes, que je n'avais d'yeux que pour l'horizon. Mais, l'hiver venu, les ramures dépouillées et les monts brumeux, c'est la Planche que je regardais, ses fumées montant dans l'air frais, la Sarine parfois lisse et l'opulence des glaçons aux rochers ou au bord des toits. C'est pour cela sans doute que je trouve à ce vieux quartier comme un charme hivernal, que je pense encore à lui lorsque j'ai sous les yeux un de ces paysages des maîtres flamands emplis d'une froideur salubre, avec des façades crénelées sous leurs coiffes blanches, des coteaux où les enfants glissent et des rivières que scelle la glace; pour cela aussi que je songe toujours avec plaisir à la toile d'Henri Robert, où le pont de Saint-Jean est chagrin, presque morne, comme la ville que voile une brume, mais où deux lisérés de neige sont des rayons sur sa robe sombre.

Ce pont de Saint-Jean, arqué et puissant, c'est un peu la Planche déjà, puisqu'il est son seuil immédiat et qu'il a le même patron qu'elle. Je sais d'anciennes gravures où l'on voit la Sarine portant aisément des esquifs chargés de bateliers, et le geste que fait le pont pour franchir une telle onde y paraît tout naturel. Mais aujourd'hui que l'homme, plus haut, a capté une partie de ce flot pour ne le rendre qu'en aval, l'élan des arches pourrait sembler trop vaste sur une eau indigente. Rien ne me choque, pourtant, dans ce pont. Ne franchit-il que la rivière? N'est-il pas encore — c'est bien ainsi qu'il apparaît de la ville — un pas vers le plus haut pays, au delà du coteau de Montorge, vers de fuyantes montagnes que les saisons font bleues ou blanches? Quel effort est-il superflu, quelle arche trop puissante, qui, même réduite sa mission première, conduit encore au lointain, jusqu'à l'infini du songe?

Le pont traversé, on est à la Planche. Une antique auberge en est la porte, et c'est un plaisir de trouver, telle une bienvenue, son enseigne portant la clef, l'humble instrument domestique, loyal, amical, qui protège et qui libère. On lit à l'avers: *Zum rothen Schlüssel*, et, au revers: *Zum weissen Schlüssel*. De chaque côté, deux clefs s'y croisent, mais elles sont, les quatre, blanches.

Plus haut, c'est l'église, que fondèrent voici neuf siècles les Frères hospitaliers de Malte. Son porche s'avance comme une invite, mais il me plaît de regarder d'abord, au-dessus du toit, les cloches suspendues. Quelle idée heureuse, ces tours d'églises à jour, où les cloches se montrent, où rien n'arrête ou n'atténue, le chant, l'appel de ces grands cœurs sonores. Le cœur de chair, c'est vrai, dans nos poitrines, est invivable. Mais son battement est sans trêve, la vie qu'il nous dispense, et le don du sang. Au lieu que, les cloches, leur effusion n'est que passage, n'émeut qu'à intervalles le ciel, au long du jour. Eteinte la voix, on oublie la cloche. Que de mystères, aussi, dans notre cœur caché! Cherchez-en dans la cloche, claire, limpide, sensible mais rigide, âme vibrante et robe d'airain! C'est pourquoi j'aime les tours ajoutées, où les cloches se détachent dans le ciel, où l'on peut à tout instant, qu'elles nous parlent ou qu'elles se taisent, constater dans leur haut séjour leur présence perpétuelle.

On entre dans l'église et la chose qui frappe dès l'abord c'est la royauté de la croix de Malte, signe séculaire des fondateurs du lieu. A la porte, aux verrières, devant l'autel, elle règne partout, vêtue de blancheur comme les cristaux de neige. Des trèfles rouges, des astres d'or, fleurs de notre climat, y forment sa cour. Une quiétude, parfois une odeur d'encens, baignent le chœur où chaque âge a laissé de soi, mais c'est à elle toujours qu'on revient, à l'étoile aux quatre rayons, luisant encore dans cette humble nef alors que l'Orient ne la connaît plus.

On sort; l'étroit chemin côtoie des murs. Derrière l'église, un espace s'ouvre, qui fut un cimetière, mais n'est plus maintenant qu'un enclos de réserve et de secret, où l'on se prendrait à parler bas, comme pour ne pas troubler le sommeil d'un autre âge. Un Christ en mollesse y

souffre, près d'une chapelle portant un clocher minuscule, tels qu'on les voit sur d'antiques estampes, dans les paysages où passent des pèlerins avec leurs bourdons, des chevaliers sous le heaume, et, dans le ciel, le vol des anges. Plus loin, une croix de fer ouvre ses bras pour des morts disparus, comme le pont, plus bas, poursuit son geste énorme sur une onde assoupie, comme la croix de Malte, aux vitraux proches, brille loin du ciel où elle s'était levée. N'y a-t-il pas dans toutes ces choses l'image d'une constance, d'un vieux cœur qui reste fidèle, par delà l'absence, le déclin et la mort?

On traverse la route et l'on se trouve devant la caserne, aux volets noirs et blancs, dont le toit est coiffé d'un double rang de créneaux, mêlant à la fantaisie des architectures antiques l'ingénuité d'une découpe d'enfant. Ce qui m'arrête toujours devant la vieille bâtisse, c'est l'horloge ornant sa façade, où aiguilles et heures sont d'argent. D'ordinaire, à Berne surtout, aux clochers et aux tours, c'est d'or que sont vêtus les cadrans mesurés où tourne le jour. Un tel décor est opulent, mais il me semble voir inscrite sur ces horloges orgueilleuses comme une présomption, telles des aurores trop riches, pleines de mensonges. Combien je préfère les teintes d'argent qui, pour montrer ce que le labeur probe peut attendre du temps, lustrent l'horloge de la Planche des nuances délicates qu'ont l'ivoire et le lait, qui n'affirment rien, conseillent seulement d'espérer, qui n'inscrivent pas sur le cadre étroit du jour de pompeuses promesses, mais sont assez claires, cependant, et nobles, pour montrer, à celui qui regarde, le prix des heures!

Plus loin, sur la place, une fontaine s'élève, avec deux goulots, tandis qu'une autre vasque, d'où l'onde sort, double aussi, d'une broderie de fer, se tient plus bas comme une suivante parée. La fontaine est d'un grain blanc; au-dessus du fût, saint Jean-Baptiste, portant l'agneau, est patiné, presque sombre, mais ce n'est pas une chose banale que ce précheur des sables, ce frère des vents embrasés, préside ici, d'une claire colonne, à la fraîcheur de quatre sources.

En un vaste cercle, ceinturant le décor, la Planche déploie ses maisons avec leurs fenêtres où l'été allumera des géraniums, leurs murs où grimpent des espaliers, le même souci de grâce partout qui tend à la façade du *Sauvage* des guirlandes taillées. Je regarde. Alentour, une paix réside, une vie placide se dénoue autour des choses du passé, qui illumine du fond des âges le scintillement de la croix de Malte. Est-ce parce que cette étoile brille ici qu'une blancheur y est épandue, qui lustre la ronde des Heures au cadran de la caserne, la fontaine portant le Baptiste et jusqu'aux deux clefs « rouges » de l'enseigne liminaire? Ou serait-ce, encore, parce que la ville qui, en face, s'incurvant autour de la Sarine, domine la Planche et borde son ciel, a la forme mystérieuse du croissant? *Henri Bise.*

AUTOMOBILISME

Le rallye de Monte-Carlo

C'est aujourd'hui, mercredi, de 7 h. à 16 h., que, sur le quai de Plaisance, à Monte-Carlo, s'effectuera l'arrivée des concurrents qui, aussitôt après, seront autorisés à prendre un repos vraiment bien gagné, les opérations de classement ne devant avoir lieu que demain, jeudi, de 9 h. à 16 heures.

Mais tous les partants ne seront pas à l'arrivée. Il y a ceux que la neige a arrêtés, et ceux qui ont été victimes d'accidents. C'est ainsi qu'une automobile française participant au rallye de Monte-Carlo est entrée en collision, près de Jönköping (Suède), avec une autre automobile.

La première voiture a pris feu et a été complètement détruite. Les voyageuses, deux Françaises, ont été légèrement blessées, ainsi que le conducteur de l'autre automobile.

Il s'agit de la voiture n° 37, pilotée par Mme Marcuse et M<sup>lle</sup> Gonnot, parties d'Umeå (Suède) pour rallier Monte-Carlo par Stockholm, Copenhague, Hanovre et Bruxelles.

Les sept concurrents partis de Bucarest sont restés bloqués dans les Carpates. Des conducteurs partis d'Athènes, deux ont abandonné à Salonique, et les autres ont été arrêtés par la neige.

Tous les concurrents partis des points extrêmes ont rencontré de sérieuses difficultés: neige, brouillard, verglas. Mais, comme les années précédentes, beaucoup en sont venus à bout.

FRIBOURG

A propos de l'hôtel de Fribourg

Le bruit court, en ville, que l'administration fédérale des postes achèterait l'hôtel de Fribourg pour le transformer en hôtel des Postes. La poste centrale actuelle deviendrait la maison de justice.

Ce double changement serait certainement heureux.

L'industrie hôtelière fribourgeoise, qui souffre d'une grave crise, pourrait de nouveau travailler normalement, tout en répondant à tous les besoins de la clientèle.

Le nouvel hôtel des Postes serait extrêmement bien placé, voisin de la gare et dans un endroit qui était considéré, déjà avant la construction du pont de Pérolles, comme le centre de rayonnement de nos services de transport régionaux.

D'autre part, la concentration de toutes les autorités judiciaires dans un immeuble spacieux s'impose depuis longtemps.

La suggestion, qui émane de l'opinion publique, mérite donc un sérieux examen.

La difficile situation de l'industrie hôtelière montre qu'une action énergique s'impose, si l'on veut échapper à un désordre dont l'ensemble de la cité supporterait les conséquences.

Les « Nuithoniens » au théâtre

Le divertissement que la *Nuithonia* a présenté cette année au public a montré, une fois de plus, que dans la longue théorie des séances théâtrales que cette société s'enorgueillit d'avoir organisées depuis sa fondation, il n'y a aucune lacune artistique et que les spectateurs assistent toujours à des pièces de choix, jouées de tout leur cœur par des acteurs parfaitement exercés.

Ce fut le cas cette année où la *Nuithonia* a mis sur scène deux comédies, d'un genre totalement différent et dont la valeur ne saurait être comparée. *Les quatre doigts et le pouce* de Morax est une farce où les acteurs, nous semblait-il, à la séance d'hier soir, mardi, avaient autant de plaisir que les spectateurs.

*Les fourberies de Scapin* ont permis à un certain nombre de jeunes acteurs de mettre en évidence des talents qui ne tarderont pas à avoir leur plein épanouissement. La pièce a été jouée dans le mouvement qui convenait, mais — et c'est là un défaut qu'on rencontre même chez les professionnels — on sentait des liens trop étroits entre quelques acteurs et le souffleur, des liens qui, heureusement, n'ont pas entravé l'élocution, mais qui ont compromis le naturel de certaines attitudes.

Les scènes les plus caractéristiques ont été interprétées avec un élan et un brio incomparables. On devinait l'influence du metteur en scène, que connaissent bien ceux qui ont eu le privilège de suivre ses directions et ses conseils.

Le public s'est bien divertie aux tours joués aux deux pères avarés par l'astucieux Scapin, qui soutint avec une ardeur incessante un rôle écrasant et difficile. Comme on l'a déjà dit, la scène où Scapin soutire de l'argent aux deux avarés fut rendue avec adresse et habileté. Elle fut applaudie, hier soir, à plus d'une reprise.

On a su, fort heureusement, dans quelques-uns des tableaux très animés que compte la pièce de Molière, éviter la charge et ne pas ravaler la comédie au rang de la grosse farce. On a passé à côté des dangers des travestis, en leur gardant, même dans les moments d'épanchement comique, une certaine dignité.

Tous les acteurs ont montré qu'ils avaient profité des leçons reçues. Leur entrain et leur jeunesse faisaient plaisir à voir et on les a applaudis de tout cœur.

L'orchestre, qui se faisait entendre durant les entr'actes, a eu un succès mérité.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Cour d'assises

On se souvient que trois incendiaires ont été condamnés dans la Singine pour incendie volontaire. Il restait aux autorités judiciaires à mettre au clair les deux incendies de Lehwil des 18 et 23 août passé. Un nommé P. Schaeffer fut arrêté le 24 août et maintenu en préventive pour les besoins de l'enquête. Celle-ci est terminée et le procureur général, M. Pierre Weck, a rédigé l'acte d'accusation.

La cour d'assises est assignée pour le 5 février prochain, à Tavel.

Nouveaux manuels scolaires

On nous écrit :

Le monde pédagogique fribourgeois vient d'être doté de trois manuels qui sont trois merveilles: *Mes lectures, Manuel de géographie, d'histoire et d'instruction civique* et *Mes voyages en pays de Fribourg*.

*Mes lectures* forment un superbe ouvrage de 400 pages, artistement illustré par MM. Gaston Thévoz, à Fribourg, et R. Sager, à Berne, et destiné au cours supérieur des écoles du canton de Fribourg.

La commission cantonale du livre y a réuni les compositions des meilleurs écrivains. Vingt-quatre pages sont dues à la plume alerte et poétique de M. Overney, professeur à l'Ecole normale de Hauterive.

Selon la dédicace de M. Piller, directeur de l'Instruction publique, le nouveau manuel « magnifie la création, le foyer, la vie de tous les jours, les humbles réalités, les modestes tâches quotidiennes ». « Il nous fait goûter la vie des champs, les beautés de la campagne. Il nous emmène dans le vaste monde, sous d'autres cieux... Ces lectures apprennent à observer, à juger, à discerner le vrai du faux, à établir de l'ordre dans les cœurs et les cerveaux. »

C'est un vrai livre pour notre jeunesse.

Le *Manuel de géographie, d'histoire et d'instruction civique* compte 158 pages, grand format.

Le cours de géographie, par M. Gaston Michel, docteur ès sciences, à Fribourg, avec la collaboration de M. Progin, professeur à l'Ecole secondaire de Fribourg, traite des cinq parties du monde et de la Suisse.

Les leçons, à la fois succinctes, substantielles, claires et actuelles sont complétées par des lectures géographiques caractérisant la région aux divers points de vue: géologique, hydrographique, climatique, agricole, industriel, commercial et politique.

De nombreux croquis suggestifs, clichés irréprochables, cartes topographiques à relief net, sans surcharges inutiles, parachèvent le cours.

Le cours d'histoire: « La Suisse, des temps préhistoriques à nos jours », par M. Joseph Jordan, docteur ès lettres, à Fribourg, et son collaborateur, M. E. Coquoz, instituteur, à Fribourg, est conçu selon la même méthode.

La leçon type, dans un style sobre, mais littéraire cependant, situe l'événement historique que de multiples lectures, triées de nos meilleures chroniques, adaptées par les auteurs, font revivre dans toute sa couleur locale, sous les divers aspects suivants: guerre, coutumes ancestrales, architecture, industrie, agriculture, instruction, religion, etc.

Le tout est abondamment enrichi d'illustrations et synthétisé par un résumé excellent.

La troisième partie: *Eléments d'instruction civique*, par M. Joseph Piller, conseiller d'Etat, est illustrée plus sobrement, comme le comporte le sujet: Hôtel cantonal de Fribourg, château d'Estavayer, Landsgemeinde d'Appenzell, le Palais fédéral, un défilé de soldats.

Le distingué directeur de l'Instruction publique traite avec la clarté, la concision, la vigueur, l'enthousiasme qui le caractérisent, les diverses notions indispensables à un futur citoyen concernant l'organisation de nos communes et paroisses du canton et de la Confédération; les divers pouvoirs; les devoirs et les droits du citoyen; l'Etat: ses ressources, sa légitimité, son but; l'Instruction publique, l'armée suisse.

Un haut esprit de foi, de patriotisme, d'amour de la justice, de l'ordre et de la paix jaillit de cet exposé remarquable.

La troisième merveille, c'est *Mes voyages en pays de Fribourg*, par M. Maillard, inspecteur scolaire, à Bulle, livre dont il a déjà été parlé. Lire l'ouvrage, c'est l'aimer et l'admirer.

P. R.

Les skieurs de Châtel-Saint-Denis

On nous écrit :

La journée de dimanche fut très animée à Châtel-Saint-Denis et dans les environs. La neige était excellente, le temps un peu sombre, à cause du brouillard, ce qui n'a pas empêché un nombre extraordinaire d'amateurs des sports hivernaux d'accourir en Veveyse. La gare a rapatrié, l'après-midi et le soir, 2255 voyageurs. Les autos et les autocars étaient aussi très nombreux. On peut dire que près de 2500 visiteurs ont passé à Châtel, dimanche passé. Un certain nombre ont pris part à des concours.

La cotisation pour l'assurance-incendie

La cotisation annuelle à la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie est de 1,60 %; elle doit être payée jusqu'au 31 mai.

La **Ronde** une bonne cigarette?  
Mieux encore! **Une cigarette exquisite**  
et qui ne coûte que **70 cts.**

Avec photos de la belle Suisse. Collectionnez ces jolies vues et participez au grand concours. Albums à 50 cts chez votre fournisseur ou chez A. Batschari S.A., Berne.

## Election abbatiale à la Fille-Dieu

Lundi, 21 janvier, la prieure actuelle du monastère de la Fille-Dieu a été élue abbesse, en remplacement de la regrettée Mère Gabrielle Rime.

La nouvelle abbesse est la Révérende Mère Lutgarde Fasel, originaire de Vuissens, née le 17 janvier 1882, à la Pierraz (paroisse de Siviriez), dans la chambre de sa grand'tante maternelle, la servante de Dieu Marguerite Bays.

L'élection a été présidée par S. Exc. Mgr Beson, évêque du diocèse, assisté de deux témoins : le Très Révérend Père Dom Sébastien Vandermarlière, abbé de Sainte-Marie-du-Mont, Père immédiat de la communauté, et M. le chanoine Magnin, curé-doyen du Crêt, bienfaiteur du monastère.

Le cérémonial en usage dans l'Ordre pour les élections abbatiales se rapproche beaucoup de celui qui est en honneur à Rome pour l'élection pontificale. Petit conclave, en vérité.

Les portes de l'église étant fermées et les clés remises au Président, on procéda au scrutin. Mais, immédiatement avant, chaque moniale avait dû jurer sur les Saints Evangiles qu'elle ne voterait que pour celle que, en conscience, elle croyait digne et capable de remplir les obligations de sa charge.

Rentrées dans leurs stalles, les électrices en ressortirent les unes après les autres pour aller, au milieu du chœur, écrire leur bulletin et le déposer dans l'urne, sous le regard attentif du Président et des témoins officiels.

Après la publication du nom de l'élue, le Président lui remit les clés et le sceau du monastère ; puis, quatre religieuses, parmi les « anciennes » de la communauté, l'accompagnèrent à la stalle abbatiale, dont elle prit possession.

Au son des cloches, retentit le *Te Deum*, pendant qu'étaient brûlés dans un réchaud tous les bulletins de vote.

A la fin du cantique d'action de grâces, les moniales, par rang d'ancienneté, allèrent les unes après les autres renouveler leur promesse d'obéissance. Agenouillées devant leur Supérieure, les mains jointes dans ses mains maternelles, elles se relevèrent pour recevoir l'accolade et entendre ces consolantes paroles : « Que le Seigneur vous donne pour récompense la vie éternelle ! »

Cette élection s'est passée dans une atmosphère de grand recueillement et dans la plus étroite union des cœurs et des volontés. Le Chef du diocèse et ses deux témoins en ont été fort réjouis.

La bénédiction solennelle de la nouvelle abbesse avec la remise de ses insignes : crosse, croix et anneau, aura lieu le 2 février. S. Exc. Mgr l'Evêque la présidera.

## Concours de ski pour écoliers

Le Ski-Club Fribourg organise pour jeudi 24 janvier, à Montévrax, un concours de ski pour écoliers (fillettes et garçons).

Les catégories suivantes sont prévues : 10 à 12 ans, 12 à 14 ans, 14 à 16 ans. La moitié des concurrents recevra un diplôme.

Départ en autocar de la place Georges-Python, jeudi, à 13 h. précises. Les renseignements complémentaires seront donnés dans les trois magasins de sports, qui recevront les inscriptions pour le car et le concours, jusqu'à jeudi, à 11 heures.



## Autobus pour le Lac noir

Afin de permettre aux écoliers de jour de la belle nature hivernale, les autobus C. E. G. organisent une course à prix réduit de Fribourg au Lac noir pour demain jeudi, 24 janvier. (Voir aux annonces.)

## Foire de Châtel-Saint-Denis

La foire de Châtel-Saint-Denis du 21 janvier fut assez fréquentée, malgré la basse température. On a enregistré durant la matinée moins 15 degrés de froid. Sur le marché des porcs, 191 sujets étaient exposés. La plus grande partie trouva preneur à des cours assez avantageux pour le producteur. Une légère hausse s'est manifestée sur le cours des gorettes. Les petits de huit semaines coûtaient 40 à 60 fr. la paire. Ceux de dix semaines, de 80 à 90 fr. la paire, et ceux de trois mois, de 80 à 100 francs la paire.

Les vaches du deuxième ou troisième veau valaient 450 à 600 fr. Des sujets de tout premier choix atteignirent 650 à 700 fr.

La génisse grasse coûtait de 95 c. à 1 fr. le kilo ; la vache avec dents de lait, de 80 c. à 90 c. le kilo ; les taureaux, de 70 c. à 80 c. et les vaches à saucisse, de 40 c. à 55 c. le kilo.

La gare de Châtel expédia 27 pièces par cinq wagons.

## RADIO

Jeudi, 24 janvier

### Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique pour skieurs. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune, récital de piano : Mozart et Scarlatti. 16 h. 30, concert de musique de jazz. 17 h. 45, quelques chansons françaises par disques. 18 h., *Pour madame*. 18 h. 20, *L'âme de la femme*, par Suzy Derains. 18 h. 30, *Le coin des bridgears*. 18 h. 45, *Le rail et la région de Château-d'Œz*, causerie par Frague. 19 h., le quart d'heure du violoncelliste. 19 h. 15, *L'actualité musicale*. 19 h. 40 (Davos), radio-chronique : *Autour du championnat du monde de hockey sur glace de Davos*. 20 h., *Pour l'anniversaire de l'indépendance vaudoise*. 20 h. 30, *L'histoire de la symphonie* : J. Haydn, par M. Aloys Mooser. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 10, *Antigone*, tragédie de Sophocle, donnée avec le concours d'artistes de la Comédie de Genève.

### Radio-Suisse allemande

12 h., concert de musique tchèque. 15 h. 30, concert récréatif par le petit Orchestre Radio Suisse allemande. 21 h. 10, musique de chambre pour instruments anciens.

### Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio Orchestre. 19 h. 15 (de Davos), le championnat du monde de hockey sur glace.

### Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre national. Paris P. T. T., 21 h. 30, *Le professeur Klenow*, trois actes, de Mme Karen-Bramson. Strasbourg, 21 h. 30, musique de chambre par les solistes de Radio Strasbourg. Bruxelles, 21 h., concert par le Radio Orchestre. Königswusterhausen, 20 h. 15, chants populaires allemands. Stuttgart, 21 h., une heure variée. Londres (Droitwich), 23 h. 15, concert par le quintette Leslie Bridgewater. Vienne, 19 h. 40, chansons populaires gaies. 21 h. 40, concert par l'orchestre symphonique de Vienne. Budapest, 19 h. 45, concert.

### Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 10, Munich, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, informations. 15 h. 30 à 15 h. 59, Zurich, musique variée. 22 h. à 24 h., Lyon-la-Doua, concert par la Société Les Auditions symphoniques.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Société de tir de la ville de Fribourg.* — Ce soir, à 20 h. 30, assemblée générale ordinaire au local, café de la Paix.

*Radio-Fribourg.* — Assemblée, ce soir, à 20 h. 30, au premier étage de la Brasserie viennoise. Invitation cordiale à tous les sans-filistes.

## Publications nouvelles

*La Russie sous l'uniforme bolchévique*, par V. Lazareski. — Un volume in-8° couronné de 256 pages, 10 francs. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V<sup>me</sup>).

C'est le livre du jour pour le public, trop souvent dérouter par une multitude d'opinions et de jugements contradictoires, incomplets arbitraires sur ce pays « lointain » et somme toute ignoré qui avait joué cependant un grand rôle dans l'histoire de France et dans lequel la politique actuelle française cherche à retrouver un allié d'antan... C'est un ouvrage à la portée de chacun, précis et vrai par sa documentation basée sur des statistiques officielles soviétiques, dépourvu cependant de toute sécheresse, offrant en une vivante vision l'Union des Soviets avec ses maîtres et leur doctrine, avec ses travailleurs, ses chantiers, ses campagnes, sa littérature, ses écoles, son armée, sa police politique (la Guépéou) ; sa machine gouvernementale aux rouages compliqués et secrets, sa politique extérieure, sa propagande merveilleusement organisée et dont les tentacules s'étendent à travers le monde entier ; un chapitre est consacré à l'étude concise mais suffisamment complète des persécutions antireligieuses poursuivies par les Soviets... C'est le panorama d'un pays, d'un peuple sous un uniforme imposé que les uns portent comme une livrée de laquais, d'autres comme un maillot de forçat, d'autres enfin comme de somptueux habits de parvenus. L'ouvrage est précédé d'un regard historique clair et révélateur sur la Russie d'avant la révolution qui, pour l'Occidental, ne baigne que trop souvent dans une brume vague d'ignorance, ce qui l'empêche de porter un jugement personnel sain sur l'état de choses actuel.

En un mot, un petit volume qui met entre les mains du lecteur français tous les éléments qui pourraient lui permettre, touchant nos relations avec les Soviets, de donner sa voix en toute connaissance de cause et en toute conscience si le procédé du plébiscite suisse venait à être mis en honneur chez nous.

*La Croix de sang. Histoire du curé Santa-Cruz*, par Gaëtan Bennoville. — Beau volume 26x18, 112 pages à deux colonnes, 56 gravures pittoresques et une belle couverture illustrée en couleurs de Paul Pruvost. Prix 5 fr. Relié, 9 fr. — Bonne presse, 5 rue Bayard, Paris, VIII<sup>me</sup> C. c. 1668.

« Quel beau sujet ! Comme décor, les montagnes du Guipuzcoa, et les péripéties de la guerre carliste, 1870-1874. Un héros d'un métal sans alliage, coulé d'un bloc. Une âme simple comme celle des personnages d'Homère. La vaillance d'Achille, avec, dans l'esprit, les ressources d'Ulysse. La plus farouche énergie, avec la plus entière droiture. La majesté silencieuse, la dignité naturelle des patriarches, des grands nomades. Un dévouement total à une cause noble, à peu près sans espoir. Des succès locaux, mais foudroyants, dans une incessante guerre de partisans, avec des marches épuisantes, des coups d'audace inouïs, des évasions stupéfiantes. Un pres-

tige formidable auprès des populations ; de la part de ses meilleurs soldats, un fanatisme comme en inspirent les grands conquérants. Un vrai génie guerrier. Et, tout cela, chez un bon curé de campagne qui fut toujours un prêtre irréprochable et mourut Jésuite, après avoir attendu cinquante ans, parmi les Indiens de la Colombie, la grâce d'entrer au noviciat.

« Voilà de quoi faire un livre puissamment pittoresque et palpitant d'intérêt. M. Bennoville, qui salt à merveille son métier d'écrivain, n'y a pas manqué.

« A tous les amis des récits d'aventures, à la jeunesse, à tous les amateurs de vérité pittoresque et émouvante, de bonne et saine littérature, nous recommandons chaudement cet original ouvrage. »

*Le Ciel assuré par Marie*, par l'abbé David Léonart. — In-12. 172 pages. Prix, 8 fr. — Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris (6<sup>me</sup>).

L'ouvrage de M. l'abbé David Léonart mérite attention et sympathie. Il est composé de quatre parties. Les trois premières nous montrent Marie la Mère de notre salut : Mère toute puissante, elle peut nous sauver, Mère toute bonne, elle veut nous sauver. L'homme n'a pas seulement des vérités à croire pour être sauvé, il a des vertus à pratiquer. Marie est le modèle de toutes les vertus et nous aide à les pratiquer. La 4<sup>me</sup> partie est consacrée aux dévotions les plus populaires envers la Mère de Dieu.

Cet ouvrage qui se présente sous la forme d'un *Mois de Marie* a droit à une place de choix dans la littérature mariale. Il répond à un besoin du temps. A tant d'âmes désespérées, comme il s'en rencontre aujourd'hui surtout qui, placées en face de leur destinée éternelle, éprouvent un sentiment de doute et de découragement, il est si doux de pouvoir dire : « Regardez l'étoile, suivez Marie et votre salut est assuré. » C'est ce que fait M. David Léonart, en termes impressionnants, dans les 31 méditations de son livre, claires, vivantes, remarquables surtout par la sûreté et l'élévation de la doctrine.

Chaque méditation est suivie d'une « histoire », d'ailleurs bien choisie, qui en illustre le thème et ajoute à l'idée la force entraînant de l'exemple.

T. Trilby. — *Bouboule dans la tourmente*. Roman. Un volume in-18 jésus. — Prix : 12 francs. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

On se rend compte, à mesure que se poursuit la glorieuse série des « Bouboule », de la façon dont T. Trilby rénove peu à peu ce genre si français du roman vécu.

Dans cette vie fiévreuse, trépidante, à chaque instant bouleversée par les événements politiques, nous avons vu, depuis quelques années, s'agiter et réagir avec leur générosité et leur honnêteté natives les personnages d'une grande famille de la III<sup>me</sup> République. C'est la jeune génération qui est arrivée au premier plan. C'est Ginette qui épouse le sympathique d'Arnac ; c'est Jacques, le fils d'adoption de Madame Bouboule qui est blessé... sur la place de la Concorde.

Trilby n'a nul scrupule à jeter ses héros et ses lectrices dans le tourbillon actuel. C'est sur le 6 février que s'ouvre son nouveau roman ; c'est sur l'attentat de Marseille qu'il se clôt tragiquement.

Et, cependant, même sous les orages, des êtres jeunes et charmants grandissent, s'aiment, se marient. Consolation éternelle, espoir du bourgeois sur les ruines ! Avec *Bouboule dans la tourmente*, Trilby rehausse encore son prestige et étend son influence ; il s'adresse aux jeunes filles, femmes de demain.

## L'autobus évanoui

par Léon GROG

— C'est parfait et je vous remercie, répondit Henry en serrant dans son portefeuille le portrait de M. Digeon, qui était celui d'un homme d'une quarantaine d'années, à la barbe noire et fournie et aux traits un peu durs. Maintenant, veuillez ordonner à Pipo de venir avec moi.

On eût dit que l'intelligent animal avait compris que le reporter était un ami, car il ne fit aucune difficulté pour le suivre. Cependant, pour plus de sûreté, Henri Henry fit l'acquisition d'une chaîne solide et tint en laisse son nouvel auxiliaire, qui trotta auprès de lui la tête basse et l'air triste, comme s'il éprouvait, de la perte de son maître, un véritable chagrin.

— C'est peut-être idiot ce que je tente, se dit Henry, mais ce sont parfois les inventions les plus idiotes qui réussissent le mieux. Et puis, on emploie journalièrement des chiens policiers ; pourquoi n'inventerais-je pas le chien-reporter ? Son plan était d'utiliser le merveilleux instinct de l'animal et son affection pour le maître perdu. Ce fut dans cet esprit qu'il parcourut lentement dans toute leur longueur, l'un et l'autre trottoirs de l'avenue de Suffren. Nulle part le chien ne donna le moindre signe d'agitation.

— Aurais-je trop présumé de l'intelligence de Pipo ? pensa Henri Henry. Ou bien aurais-je tort de supposer que les captifs sont séquestrés non loin d'ici ?... Est-ce que je sais même s'il y a séquestration ?

Un peu découragé de l'échec de cette expérience, dont il avait escompté le succès, Henry

voulut néanmoins continuer son enquête. Il avait à voir encore la mère de Chalgrin, receveur de l'autobus 519, et la femme de Charron, le typographe disparu. Quant aux sœurs Praline, on ne leur connaissait pas de famille.

Mais pour procéder avec ordre, ainsi qu'il l'avait résolu, il fallait qu'il suivit, dans son enquête, le même chemin qu'avait suivi l'autobus depuis son départ de la gare Saint-Lazare jusqu'à son arrivée dans la zone où il s'était « évanoui ».

Il se souvint qu'un seul témoin était connu, qui avait fait le trajet de la gare à l'Ecole militaire : c'était le camarade de Charron, le typographe Jules Fonval, domicilié, 13, rue Amélie, et employé à l'imprimerie Martin, rue de Rome. Peut-être le reporter amateur pourrait-il faire jaillir d'une conversation avec Fonval cette vérité qu'il recherchait avec tant de passion...

Pour la centième fois au moins depuis qu'il avait eu l'honneur d'être l'unique témoin de cette sensationnelle affaire, Fonval fit le récit de son voyage entre la gare et l'Ecole Militaire, avec un luxe de détails parfaitement inutiles.

C'est ainsi qu'Henri Henry apprit que l'autobus avait croisé un fiacre traîné par un cheval jaune et que Charron avait changé cent sous pour payer sa place.

Mais l'enquêteur ramenait toujours l'interviewé à la question et ne laissait pas s'égarer dans des considérations oiseuses. Lorsque fut terminé le récit de Fonval, Henri Henry le reprit du début :

— Voyons, dit-il, cherchez bien. Vous êtes à Saint-Lazare... Vous montez dans l'autobus avec votre camarade... Est-ce que le wattman était déjà sur le siège à ce moment-là ? Faites attention. Ma question, en apparence bizarre, est en réalité très importante.

Fonval réfléchit un peu avant de répondre :

— Oui, au moment où nous sommes montés, il était déjà assis sur son siège. Mais il est redescendu ; il est redescendu, ma foi, aussitôt que le vieux monsieur à lunettes d'or, le jeune homme et la jeune fille ont été installés en première classe...

Une fois descendu, il a couru vers la rue du Rocher ; je l'ai remarqué, parce que, la voiture étant déjà en retard, nous nous demandions, Charron et moi, si cette absence du wattman n'allait pas accentuer encore ce retard. Mais quelques minutes après, le wattman revint tous jours en courant, répondit par un geste au reproche du contrôleur et mit en marche le lourd véhicule.

— Il ne vous souvient pas que sa physionomie offrait un aspect anormal ?

— Mais... la seule chose qui m'ait frappé, c'est qu'il avait, en revenant, la tête emmitoufflée d'un cache-nez qu'il n'avait pas tout d'abord, et qui ne laissait voir qu'une infime partie de sa figure. Il est vrai qu'il faisait bien froid...

— Parfait ! dit Henri Henry en se frottant les mains pour exprimer sa satisfaction.

Fonval n'osa pas lui demander pourquoi l'existence de ce cache-nez avait l'air de lui faire tant de plaisir. D'ailleurs, Henri Henry faisait mine de prendre congé et l'entretien en resta là.

Le récit du typographe avait-il entraîné le reporter sur une piste nouvelle ? Sans doute, puisque Henri Henry, en sortant de l'imprimerie Martin, se dirigea, sans hésiter, vers la rue du Rocher.

Dès qu'il y fut engagé, il rendit à Pipo sa liberté. L'animal bondit, fila comme une flèche et s'arrêta court devant une boutique fermée.

Là, le chien s'allongea sur le trottoir et se prit à exhaler des hurlements si forts et si

expressifs que des voisins effrayés, se mirent aux fenêtres, que des passants s'arrêtèrent et qu'un cercle se forma autour du groupe constitué par Henry et le chien.

Deux gardiens de la paix accoururent pour voir ce que cachait ce rassemblement. Et Pipo hurlait toujours, avec une régularité de machine et avec un sentiment de créature humaine.

Un agent tenta de le prendre au collier et de le tirer en arrière. Mais le chien s'interrompit un instant de gémir pour grogner de façon si menaçante, en montrant des crocs si aigus que l'agent le lâcha aussitôt.

— C'est à vous, le chien ? demanda à Henri Henry le deuxième agent en sortant de sa poche le carnet et le crayon traditionnels.

— Non, répondit le reporter d'une voix haute et claire, afin que les curieux l'entendissent ; il n'est pas à moi, il est à M. Digeon, wattman de l'autobus 519...

Un vif mouvement se produisit dans le public. On pressentait que des révélations sensationnelles allaient être faites.

La popularité naissante de son interlocuteur déplut à l'agent, dont la voix se fit plus rude pour demander :

— Et vous, qui êtes-vous, d'abord ?

Le reporter se présenta en ces termes :

— Henri Henry, ancien journaliste.

Quelques applaudissements éclatèrent. La réputation d'Henri Henry n'était plus à faire depuis longtemps et sa récente aventure de Saint-Julien avait rendu à son nom quelque célébrité dans ce Paris où l'on oublie si vite...

Et le chien hurlait toujours.

L'agent reprit avec plus de bienveillance :

— Pourquoi provoquez-vous des rassemblements ?

(A suivre.)



**J. Malègue. — De l'Annonciation à la Nativité.**  
Un volume in-16 avec couverture et de nombreuses illustrations en héliogravure. — Le volume : Prix : 12 francs. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

L'auteur s'est imposé à l'admiration du monde littéraire et des lettrés par la pénétration, la force et la délicatesse de son monumental roman : *Augustin ou le Maître est là*.

Dans le nouveau livre que publie aujourd'hui M. J. Malègue, on retrouvera ce don très particulier qui caractérise son grand talent et qui lui permet d'analyser la vie religieuse de l'âme sans y substituer une idéologie. Tâche qui paraît ardue à première vue, alors que l'auteur se proposait d'évoquer la Sainte Vierge elle-même, aux différentes étapes de sa vie — de l'Annonciation à la Nativité — avec, en plus, un regard sur les moments qui ont suivi.

Mais, en outre, dans ces notes, une critique particulière et pénétrante se révèle, artistique et religieuse à la fois.

Quelques-unes des grandes œuvres d'art que Marie a inspirées — et que reproduisent de magnifiques héliogravures — constituent avec le texte une iconographie singulièrement émouvante de la Servante du Seigneur.

Et les pages qui servent de conclusion, sorte de méditation sur l'Angelus, méritent de devenir classiques.

De l'Annonciation à la Nativité sera bientôt en toutes les mains : joie, des yeux et délectation de l'esprit.

**Les cactées cultivées**, par A. Guillaumin, professeur de culture au Muséum national d'histoire naturelle. 2<sup>me</sup> Edition. — Un ouvrage de 198 pages, orné de 76 photographies et dessins et une couverture en couleurs, ayant obtenu la médaille d'or de la Société nationale d'horticulture de France. — Franco : 13 francs. Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris (VI<sup>me</sup>).

Depuis la première édition de ce livre, très rapidement enlevée, la popularité des cactées n'a fait que s'accroître. Cette réédition s'imposait donc qui informe les amateurs du moyen de reconnaître les différentes espèces, de leur culture, de leur emploi et des soins à leur donner.

L'auteur a mis à contribution pour sa documentation sur ces plantes étranges, les documents, les collections du Muséum et tous les travaux récents parus en langue étrangère.

Une abondante illustration familière avec les espèces les plus rares, les plus curieuses et tous les genres sans exception.

**Le château des trois Sirènes**, par Max Colomban. — Beau volume 26x18, 112 pages, impression en plusieurs teintes, illustré d'environ 300 dessins de Damblans, texte écrit en légendes, couverture imagée en cinq couleurs. Prix : 5 fr. Cartonné, 7 fr. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VII<sup>me</sup>.

Max Colomban a combiné ici pour les enfants ses trouvailles les plus originales. Sa fantaisie humoristique s'y donne libre cours, avec les portraits de la tante Justine, vieille fille tendre, mais qui sait chevaucher un âne ou tenir un fusil, et du petit clown Frivolin. Les scènes les plus émouvantes touchent de près les spectacles comiques, comme il arrive parfois dans la vie.

Cette histoire filmée de deux familles sauvées de grands dangers se déroule presque entièrement en France.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

**ON CHERCHE**  
**Directeur-Gérant**  
pour important garage avec atelier de réparations, ainsi que  
**Vendeur automobiles**  
pour marques bien introduites. Région Algèr et Valais. — Faire offres manuscrites avec références (et photo si possible) sous chiffres P 78, à Publicitas, Lausanne.

**Autobus C. E. C.**  
Jeudi 24 janvier  
course spéciale Fribourg-Lac-Noir  
Départ — baromètre : 13 h.  
retour à Fribourg à 19 h.  
Prix : adultes Fr. 3.— ; enfants, 12 ans, Fr. 2.—



**Halle aux laines**

Pérolles, 19  
Cours de tricotage, crochetage et tissage à la main.

Tous les mardis, de 2 à 6 heures.  
Tous les jeudis, de 2 à 6 heures,  
et tous les jeudis soirs, de 8 à 10 h.  
Les cours sont gratuits ; le matériel est à disposition aux meilleures conditions. — Profitez Mesdames et Mesdemoiselles. 96-1

†  
Madame Rosa Sallin-Mühlemann, à Berne ;  
Madame et Monsieur Emile Emmenegger-Sallin et leur fille, à Berne ;  
Mademoiselle Augusta Sallin, à Berne ;  
Monsieur Roger Sallin, à Genève ;  
Révérende Sœur Albert, à Fribourg ;  
Mademoiselle Jeannette Sallin, à Armentières (France) ;  
Mademoiselle Colette Sallin, à Fribourg ;  
Monsieur Paul Sallin, à Montet,  
et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Amédée SALLIN**

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, pieusement décédé, après une courte et pénible maladie, le 21 janvier, à l'âge de 29 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Berne, à la chapelle du cimetière Bremgarten, jeudi, 24 janvier, à 10 h. ½.

Une messe mortuaire sera dite jeudi matin, à 9 h. ¼, à l'église de la Sainte-Trinité (Taubenstrasse).

†  
L'Association paroissiale de Saint-Nicolas

fera dire une messe à la cathédrale de Saint-Nicolas, jeudi, 24 janvier, à 7 h. ¼, pour ses membres défunts pendant l'année 1934 :

- Monsieur le Chanoine Brasey Doyen
- Monsieur Paul Robert
- Madame Muheim de Diesbach
- Madame Alexandre von der Weid

†  
L'office de septième et de trentième pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Félix PEISSARD**  
aura lieu jeudi, 24 janvier, à 8 h. ¼, à l'église de Saint-Maurice, à Fribourg.

Compagnies générales, Fribourg  
Tél. 94 : **Ad. GENDRE** Avenue Gare, 27  
Cercueils — Transports — Couronnes

**CAPITOLE**  
Ce soir et demain soir, à 20 h. 30.  
Fernandel - Lucien Barroux - Betty Stockfeld  
dans un vaudeville hilarant  
**La garnison amoureuse**  
Tarif réduit  
Dès vendredi  
**LAUREL et HARDY**  
vous divertiront follement dans  
**LES COMPAGNONS DE LA NOUVEAU**  
Tél. 1300

**ON DEMANDE**  
**A LOUER**  
appartement de 7-8 pièces, ou villa ou maison en ville ou environs.  
Faire offres écrites avec prix à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10330 F.

**A LOUER**  
tout de suite ou date à convenir, un grand local avec bureau et monte-charge à disposition. — Pouvant servir comme atelier ou entrepôt.  
S'adresser à G. Uttinger, teinturerie, rue Weck-Reynold, 15. 10307

**LE GRAND ACTEUR**  
**RENÉ ALEXANDRE**  
SOCIÉTAIRE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE  
jouera  
**SAMEDI, 26 JANVIER, au CAPITOLE**

Bientôt...  
**RASPOUTINE ET SA COUR**  
La location est ouverte au Cinéma Royal

**ROYAL**  
Ce soir, à 20 h. 30  
Pour la première fois à Fribourg  
Le grand drame d'aventures  
**L'Express Fantôme**  
Sensationnel... Incroyable...  
Au même programme  
**ÇA COLLE**  
sketch comique avec **FERNANDEL**  
TEL. 7.14

**On cherche** pour tout de suite, une  
**Fille d'office**  
sachant un peu faire la cuisine et pouvant aider au ménage. — S'adresser Pâtisserie Tschudin, La Chaux-de-Fonds. 2094

**Jeune fille**  
de 17 ans, désire se placer dans bonne famille, pour aider au ménage.  
S'adresser sous chiffres P 92-5 F, à Publicitas, Fribourg.

**Foin-paille**  
Provenance Italie-France, marchandise pressée, de toute première qualité.  
Ecrire sous chiffres P 557-1 L, à Publicitas, Lausanne.

**COKE RUHR**  
première qualité  
au meilleur prix du jour  
Livraisons soignées — Se recommande  
**VVE M. DURIAUX**  
Bureaux : rue Grimoux, 2. — Téléphone 3.10  
FRIBOURG

**BEAU CADEAU** Prix : Fr. 12.—  
dans joli écrin

**Aux Librairies St-Paul**  
FRIBOURG

**VOUS ÉCRIREZ 10 FOIS MIEUX AVEC LE STYLO "Joie d'écrire"**

... C'est le seul stylo qui vous offre le choix de 9 plumes différentes.

Avec sa solide plume en or munie d'une pointe d'iridium, il écrira, sans s'user, des millions de mots...

Son remplissage est simplifié... en 5 secondes, votre stylo est rempli et contient assez d'encre pour écrire 6.000 mots.

C'est un stylo de J.-M. PAILLARD.

**A VENDRE**  
beau CHALET avec magasin, sur route principale, très ensoleillé, de construction récente, confort moderne ; 2 appartements, balcons, garage, jardin. Vue imprenable.  
S'adresser à Fr. Spycher, notaire, Fribourg.

**PERDU**  
Iorgnon cerclé de noir, étui rouge. Le rapporter contre récompense. 40123  
Avenue du Guintzel, 28, Fribourg.

**A VENDRE**  
**5 taureaux**  
primés en première classe, bonne ascendance, de 12 à 15 mois, chez Rossier, Hautefin, près Schmutten. Tél. No 44, Tavel.

**ON DEMANDE**  
pour le 22 février, une servante de 25 à 30 ans. S'adr. à Jules Cochard, Villars-le-Gibloux.

**A LOUER**  
pour le 25 juillet ou date à convenir, 1 appartement de 3 à 4 chambres, chauffage central, confort. S'adresser au Secrétariat des Corporations, rue du Tir, 6, Fribourg.

**Vente juridique**  
(1<sup>res</sup> enchères)  
L'Office des poursuites à Fribourg vendra le vendredi 25 janvier, à 9 h., au domicile de P. Wider, à Bellevue : des vins et liqueurs, verrerie. 10372

**A LOUER**  
dans quartier tranquille, un APPARTEMENT de 5 chambres, cuisine, ch. de bain, chauffage central, terrasse, balcon et tout confort. Chambre de bonne sur désir. Entrée selon volonté, dès le 25 avril au 25 juillet. S'adresser : Rue Louis Chollet, 8, rez-de-chaussée.

**Vente juridique**  
(1<sup>res</sup> enchères)  
L'Office des poursuites à Fribourg vendra le vendredi 25 janvier, à 11 h., à l'atelier de relieur Pierret, rue des Alpes : une machine à arrondir les coins. 10370

**A vendre**, dans importante ville du canton de Vaud, immeuble avec confiserie - pâtisserie tea-room, appartements. Situation unique ; 100 fr. par jour. Belles conditions. Gérances Mérinat et Dutoit, Ale 21, Lausanne.

**Vente juridique**  
(1<sup>res</sup> enchères)  
L'Office des poursuites à Fribourg vendra le samedi 26 janvier, à 10 h. ½, à la salle des ventes (Maison de Justice), une moto « Allegro ». 10369

**A LOUER**  
au centre de la ville, superbe appartement de 4-5 pièces, salle de bain et confort. 10373  
S'adr. Au Faisan Doré, 15, rue du Tir. Tél. 9.37.

**Poussettes**  
Grand arrivage, chez **HAIMOZ frères** Fribourg  
Prix très avantageux. Demandez catalogue.

**A vendre**  
15,000 kilos de foin et regain, 1<sup>re</sup> qualité.  
A la même adresse, à vendre 1 jument du pays, 7 ans, de toute confiance. S'adresser à Pacifique Bertschly, Belfaux. 10368

## Appartements à LOUER

pour le 25 juillet 1935 ou date  
à convenir 84-1

S'adresser chez  
**Weck, Aebly & C<sup>ie</sup>,**  
banquiers, Fribourg.

UNE MARQUE FRIBOURGEOISE...

Le produit de l'une des plus anciennes fabriques suisses... c'est le bon cigare

## BERRA

à 50 cts. les 10 bouts

En vente dans les magasins et établissements publics 175 1

Seul fournisseur : **Ernest Andres, Cigares en gros, Fribourg.**

**A l'iez entendre**

## „AU FRIBOURG“

le meilleur orchestre symphonique  
de la saison

### JEAN BOREL

Ce soir, 23 janvier 1935, dès 20 h. 30  
Grande soirée spéciale.

### PROGRAMME

1. Marche héroïque	Saint-Saens
2. Invitation à la valse	Weber
3. Mignon, Ouverture	Thomas
4. La Chanson du Chevrier	Doret
4a Le Lauterbach	Doret
5. Rhapsodie N° 2	Fr. Liszt
Solo de piano M. Sonda	
6. Czardas	Fischer
6a Berceuse	Fauré
Cello-Solo M. Marterio	
7. Carmen, Fantaisie	Bizet
8. Ouvre tes yeux bleus	Massenet
Solo de chant, M <sup>me</sup> Borel	
9. Là-haut, fant. opérette	Yvain
10. Musique gaie	

Les Apéros « du Fribourg » sont bien tassés.

Dégustation de vins fins valaisans et vaudois (Nouveau tarif réduit)

Tous les lundis et jeudis matin les délicieuses tartelettes au fromage, sortant du four.

## Bégaiement

Bredouillement, peur de parler

Le 31 janvier 1935, commencera à Fribourg un seul cours spécial réparti en deux divisions pour enfants et adultes. Direction du cours **F. Melzer**, professeur d'orthophonie à Laufenburg. Les intéressés sont priés de demander immédiatement notre prospectus et de plus amples renseignements à la Direction de l'Institut d'orthophonie, Laufenburg (Argovie). 1445-2

## A LOUER

tout de suite, joli appartement 4 chambres, très bien situé, confort.

S'adresser, par écrit, sous chiffres P 10319 F, à Publicitas, Fribourg.

### Dactylographe

sous chiffres P 10290 F, la place est pourvue. demandée vendredi

ON DEMANDE

## Personne

sachant faire la cuisine et pouvant aider aux travaux du ménage, ainsi qu'une

## jeune fille

pour les chambres et la cuisine, et occasionnellement pour le café et la salle à manger. 10359

S'adresser à l'hôtel de la Tête Noire, à Romont.

## Bureau

Jeune homme sérieux, connaissant travaux de bureau, sténo, cherche place. — S'adresser par écrit s. chiffres P 40117 F, à Publicitas, Fribourg.

Petit paysan demande à emprunter

### 500 francs

pour acheter une vache. Bon intérêt.

S'adresser sous chiffres P 40107 F, à Publicitas, Fribourg.

## A LOUER

pour le 25 juillet 1935, un APPARTEMENT de 5 pièces, avec chambre de bain et chauffage.

S'adresser au magasin rue de Lausanne, 53.

## A VENDRE

un Jeune taureau de 14 mois, bonne ascendance, primé en 1<sup>re</sup> classe par 81 points. 10346

S'adresser à **Albert Magne, à Morlens**, près Rue.

## Bureau fiduciaire et d'affaires E. DOUSSE

se charge de

**FRIBOURG**  
Rue du Tir, 6  
(Hôtel des Corporations)  
Téléphone : 9.73

Prix modérés 243-1

Comptabilités, par abonnement mensuel  
Recouvrements de créances  
Expertises et révisions  
Bilans, Profits & Pertes  
Impôts

Entière discrétion

## Confirmations

Avis à la nombreuse clientèle de la maison  
de TISSUS — CONFECTIONS — NOUVEAUTES

## C. CARAMELLO - ROMONT


A l'occasion des solennités religieuses des Confirmations, qui auront lieu cette année dans de nombreuses paroisses, MM. les voyageurs de la maison feront une VISITE SPECIALE à cet effet avec une grande COLLECTION COMPLETE de tissus en tous genres, ainsi que de complets pour garçons, jeunes gens et messieurs, appropriés à cet effet. Une riche collection en tissus pour robes en lainages, fantaisies, unis et noirs, vous sera présentée, de même qu'en mi-drap pour enfants et peignés pour beaux complets.

PRIX TRÈS MODÉRÉS ET CONDITIONS DE VENTES AVANTAGEUSES



Depuis 1806  
**DV**  
Chicorée





Au temps de Napoléon déjà,  
les bonnes ménagères  
étaient fidèles à la  
bonne chicorée "DV"  
De nos jours aussi!

## Jeune fille

cherche place pour aider au ménage. Vie de famille désirée. Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à M<sup>lle</sup> Maillard, Farvagny-le-Grand. 40121

---

## Appartement

Famille de 3 personnes demande appartement ensoleillé pour le 25 juillet, 3 pièces, dont 2 spacieuses, avec jardin indépendant. Si possible au rez-de-chaussée.

S'adresser sous chiffres P 10360 F, à Publicitas, Fribourg.

---

## 100

pendant le mois de janvier, sur tous les articles : chemises de nuit et pyjamas pour dames, messieurs et enfants.

Très grand rabais sur les pyjamas pour dames et messieurs.

Timbres d'escompte 5 %

## Au Toli Moment

M<sup>me</sup> HENSELER  
Rue de Lausanne, 82 Fribourg

ON DEMANDE une

## Servante

de campagne

sachant faire la cuisine et tous travaux. Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser sous chiffres P 10347 F, à Publicitas, Fribourg.

---

**DROIT  
COMME UN I**

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Très bas prix, dep. Fr. 13.50. Envoi à choix.

R. Michel, art. sautaires, Mercerie, 3, Lausanne.

## Mises de bois

Samedi, 26 janvier, on vendra dans la forêt des Rittes (Marly) : 40 moules foyard, 15 moules sapin, 1000 fagots refendus foyard, et 1000 fagots de coupe. — Paiement comptant.

Rendez-vous à 14 heures, derrière la ferme de M. Pugin, au Champ. 10278

Grand atelier de reliure

## RADIO

A céder à bas prix, éventuellement en location, joli radio.

S'adresser sous chiffres P 1811 F, à Publicitas, Fribourg.

## OCCASION

R. P. Elpidius

## Le temps des fiançailles

pour les jeunes filles  
Prix : 75 cent.

---

Dupin

## De la préparation au mariage

Prix : 50 cent.

---

Honoré, S. J.

## Pour vous... Epoux et Fiancés

Prix : Fr. 1.90

---

Nysten

## Lettres aux jeunes filles qui songent au mariage

Prix : Fr. 2.75

---

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

---

## REPRESENTANT

### éventuellement Représentant général

Nous cherchons messieurs énergiques comme représentants, éventuellement représentants généraux, pouvant prouver succès, pour un article de ménage de toute nouveauté, bien introduit. Très gros gain prouvé. Messieurs de la branche aspirateurs auront la préférence. — Offres, si possible avec pièces à l'appui, sous chiffres K 2278 Q, à Publicitas, Bâle.

## Mise de bois

Le mardi 29 janvier, dès 13 h. 30, M. le Comte Pierre de Zurich vendra aux enchères publiques dans ses forêts de Barberêche :

- 1° 25 moules sapin et foyard ;
- 2° 30 tas rondins ;
- 3° 55 tas branches et éclaircies ;

Rendez-vous des miseurs au petit bois, près de la ferme Pierre Mettraux. 10354

Par ordre :  
A. Pauchard, forestier.

## Mise de bétail, chédail et fourrages

Pour cause de décès et cessation de bail, la soussignée vendra aux enchères publiques devant son domicile, à Corserey, le jeudi 31 janvier, dès 9 h. du matin : 1 jument, 1 cheval âgé de 8 ans, 1 poulain d'un an, 12 vaches portantes et vélées dont une grasse, 1 taureau de 15 mois primé, 2 génisses de 2 ans, 4 génisses de 1 an, 1 verrat primé, 2 truies portantes, 3 porcs de 4 mois, 7 petits de 7 semaines, 5 chars, 2 faucheuses avec appareil, 1 faneuse, 1 charrue, 1 semoir, 1 caisse à purin, 1 caisse à gravier, 1 voiture, 1 char de marché, 1 charrette à lait, 1 traîneau, 1 chenaquet, 3 herse, 1 buttoir, 1 charrue combinée, 1 hache-paille, 1 coupe-paille, 1 moulin à vanner, 1 établi avec outils, colliers, couvertures, bidons, planches, fines, tonneau, clochettes, semence de trèfle, 1 moteur avec transmissions, 6 ruches d'abeilles, 1 chien bon pour le trait, 1 four portatif 16 pains, lits, tables, 1 vélo, foin, paille, etc.

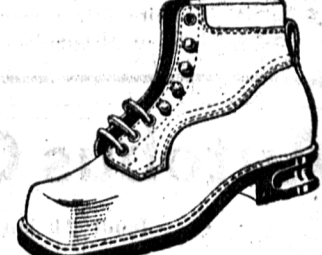
Le bétail est pie rouge et fait partie du syndicat et du contrôle laitier. 10355

Le bétail sera vendu dès 1 h. ½.

L'exposante : Vve Augustin Chatagny.

## Souliers ski

p. messieurs	19.80
p. dames	16.80
p. enfants	
	12.80 14.80



## KURTH, Fribourg

Au

## A LOUER l' Auberge du Chamolais Mothélon

près Broc et Charmey, en Gruyère, comprenant salle à boire, salle à manger et 8 chambres, le tout meublé, avec grange, écurie et quelques poses de terre, ainsi que scierie, atelier de menuiserie et forge, y compris machines et outillage.

Convient pour pension d'été. Situation intéressante pour preneur sérieux, scieur, charpentier, menuisier ou ébéniste.

Prendre connaissance des conditions et faire offres à M<sup>lle</sup> M.-L. MORARD, Gérances, BULLE.